



Le Petit Journal

Janvier 2019

n° 90

Bretoncelles à l'honneur !



Bonne Année 2019





cocciMarket

☎ **02 37 37 23 93**

HEURES D'OUVERTURE

Mardi-Samedi 8-13h & 15-19h30

Dimanches & jours fériés 8h30-13h



**M. & Mme
Oussibla
Ahmed**

20, Place du Général-de-Gaulle 61110 Bretoncelles

Alimentation Libre-service - Crèmerie - Fruits et légumes

Viande Libre-service - Idées Cadeaux

Livraison gratuite à domicile

MENUISERIE
JOURDHEUIL Philippe



BOIS PVC ALU - VOLET ROULANT
PORTE DE GARAGE - PORTAIL
FENETRE - ISOLATION - PLACO
AMENAGEMENT DE COMBLES

06.86.45.03.61 - 02.37.37.25.20

61110 BRETONCELLES

RAPHAEL PEINTURE

PEINTURE / DECO



02 33 25 98 91 | 06 71 73 54 39

Bueil - Condeau 61110 SABLONS SUR HUISNE



Informatique & Multimédia à Domicile

Besoin d'aide pour faire fonctionner un appareil, contactez

Olivier Palmer

Olivier@multimediamadomicile.fr
www.multimediamadomicile.fr

06 51 53 03 27

Assistance - Initiation - Dépannage - Conseil
Création de site Web - Pages perso et Blog

Sommaire

p. 3 Editorial

p. 5 La vie du Conseil

p. 13 La Communauté de Communes

p. 15 La vie sociale

p. 15 l'UNA

p. 16 la maison de retraite

p. 17 l'ostéopathie

p. 18 La vie de la Commune

p. 26 La vie Culturelle

p. 27 Bretoncelles et l'environnement

p. 27 Village fleuri

p. 28 Un village, des hameaux (10è)

p. 29 Concours des maisons fleuries

p. 38 Les Conseils d'Elisabeth

p. 30 Le Parc et nous

p. 31 La vie des Associations

p. 37 Bretoncelles pratique

p. 37 Annuaire

p. 39 Dates à retenir

p. 40 Horaires SNCF

Le Petit Journal

ADI Bretoncelles

Directeur de la Publication :
David Lambert

Rédacteur en chef :
Marie-Florence Duprieu

Comité de rédaction :
ADI, Maire & adjoints

Impression : imprim'28

Distribution :
Commune de Bretoncelles

Tirage : 1000 exemplaires

Crédit photos : MFI Duprieu

Tous nos Meilleurs Vœux à Toutes et à Tous

C'est avec un grand plaisir qu'au nom du Conseil municipal je vous souhaite une bonne et heureuse année 2019, pour vous, votre famille et vos proches. Que cette nouvelle année soit porteuse d'espoir et de réussite pour vos projets personnels ou collectifs.

2018 a été une année où notre commune a été mise à l'honneur. La participation au Grand Prix des Maires a mis en lumière le travail réalisé par les municipalités successives autour d'une stratégie : être rigoureux dans les dépenses pour dégager des marges de manœuvre afin d'investir et de rendre Bretoncelles plus attractive. **Je rappelle la volonté qui est la nôtre de maintenir la «règle» des trois tiers** : un tiers du budget pour le fonctionnement général, un tiers du budget pour le fonctionnement du personnel et un tiers pour l'investissement... en faisant en sorte de ne pas alourdir la dette et en commençant à réduire les impôts locaux en particulier liés au foncier.

Le symbole de ce volontarisme est le développement de nos commerces à l'heure où ils périssent ailleurs. **Nous récoltons aujourd'hui les fruits de cette continuité dans l'action** ; nous faisons parti des rares communes de l'Orne à voir progresser la population, et l'ouverture d'une nouvelle classe en septembre en est un résultat visible. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui définit la stratégie de notre Communauté de Communes pour les 10 ans à venir reprend en partie nos actions de valorisation du centre bourg afin de l'étendre aux autres bourgs centre... l'occasion pour moi de réaffirmer le travail dans l'intérêt commun de notre Communauté de Communes.

2018, c'est également la récompense du travail de la commission cadre de vie à travers l'obtention de notre première fleur... merci à Danielle Sanchez et Annick Haye qui, en étroite collaboration avec les services techniques, oeuvrent toute l'année pour rendre la commune plus belle... nous comptons sur vous pour embellir davantage vos fenêtres, jardins... pour nous conduire à la deuxième fleur...

Je ne peux relater dans cet édito toutes les réalisations de 2018... vous les retrouverez en pages intérieures... city-stade, piscine, rue Sophie-Girard, carrefour de la Croix-des-Chênes, vidéoprotection....

2019 sera encore une année très active avec la mise en place de l'agence postale et de la Maison des Assistantes maternelles, les études pour la salle des fêtes, l'évolution de nos Marchés de Producteurs, la mise en place d'une saison culturelle avec l'association Halem Théâtre... la volonté d'attirer les estivants sur notre espace de loisirs et donc d'attirer des visiteurs potentiels pour nos commerces...

Cette dernière année pleine du mandat pour notre équipe doit permettre de voir encore plus grand pour notre commune. Le plan de travail pour l'année est donc tracé... mais sans l'engagement de tous rien n'est envisageable. **Soyez fiers de votre commune ! Comme l'a écrit Eric Brunet éditorialiste à RMC et BFMTV, Bretoncelles c'est Bluffant !!! vous montrez que tout est possible !**

Bonne année à Tous

David Lambert, Maire de Bretoncelles

Edito



Institut de beauté

Cornaline

4 Rue Lucien David 61110 Bretoncelles
Tél : 02 37 37 24 21
Ouvert les Mardi, Jeudi, Vendredi et samedi
de 10 h à 19 h sans interruption
Sur rendez-vous ou à domicile

GUINOT

Richard BERTHOU

Technicien frigoriste

☎ 06 83 60 00 13
✉ richardberthou@orange.fr

Dépannage, Entretien, Mise en service
pompe à chaleur, matériel froid,
climatisation

61110 COULONGES LES SABLONS

C·E Destruction



Nids de guêpes & Frelons

8, rue du Gravier 61110 VERRIERES

☎ Portables : 06 88 01 15 36 / 06 31 78 49 46

☎ Fixe : 02 37 37 26 41

Siret : 839 793 494/00015



Dorothée et Bruno EDON

Entretien - Vente Véhicules
neufs et occasions toutes marques
Véhicules sans permis

Dépôt gaz - Station service

Zone d'activité St-Marc - 61110 RÉMALARD



102 33 85 52 40

Email : dbauto2@orange.fr



JOUR & NUIT

TAXIS Charles & Vassard

Liaison aéroport - 8 passagers
Portage de médicaments

11 place du Général-de-Gaulle
61110 CONDÉ-SUR-HUISNE

02 33 73 33 19

contact@ambulances-charles.fr

www.ambulances-charles.fr



BEAUCHET GASTON

☎ 06 79 92 48 23

4 cité de la Booz
61110 Bretoncelles

Peinture en bâtiment intérieur et extérieur
Peinture et enduit décoratif
Revêtement mur et sol
Pose parquet flottant -
faïences et carrelage
Petite maçonnerie



LES FLAVEURS DU PERCHE

Boulangerie Pâtisserie



- Baguette du Perche
- Fleurysette
- Pains spéciaux
- Produits maisons
(Macarons, chocolat, glase, ...)

Isabelle et Christophe BARBATTE

1, rue Gareau 61110 Bretoncelles tel : 02 37 37 22 77

Principales décisions du Conseil municipal

Réunion du 14 septembre

Démission de Mme Tiphaine Jourdheuil de ses fonctions de conseillère municipale

Madame Tiphaine Jourdheuil a donné sa démission de ses fonctions de conseillère municipale. Madame Caroline Pichois a été convoquée à la réunion du 14 septembre et a refusé de prendre ses fonctions. Monsieur Bernard Letourneau a été convoqué. Il a également refusé de prendre ses fonctions. Après consultation des services de la Sous-préfecture, la liste des conseillers de la majorité étant épuisée, le Conseil municipal comptera dorénavant 14 membres.

Aménagement de la rue Sophie-Girard Résultat de l'appel d'offres

Suite à l'ouverture des plis et à l'analyse faite par Sogéti Ingénierie, la Commission d'appel d'offres a décidé de retenir les offres des entreprises GTCA pour les lots 1 (réseau de vidéoprotection) et 2 (signalisation tricolore) et Eurovia pour le lot 3 (réfection de voirie), pour les sommes respectives de 16323.50 € HT, 50803€ HT, et 107650 € HT.

Construction d'un appentis

Il est envisagé de construire un appentis de 40 m² près du local technique pour le rangement du matériel. Des devis ont été demandés, ils sont présentés lors de la réunion. Le Conseil accepte le devis de l'entreprise CEK (construction européenne en kit) avec montage pour 5500 € HT

Demande du foyer rural

Madame Elisabeth Pascault, professeur de danse, est rattachée aux effectifs des animateurs du foyer rural de Berd'huis à compter du 1er septembre 2018 pour une durée de 1 an.

Afin de ne pas arrêter l'activité de danse à Bretoncelles, le foyer sollicite une participation financière de la Commune. Le Conseil municipal décide de verser une subvention de 40 € par Bretoncellois inscrit au cours de danse dispensé

par Elisabeth Pascault à Bretoncelles, à charge pour l'association de fournir les éléments justificatifs des élèves inscrits.

Dépôt sauvage d'encombrants

Monsieur Mairieaux Raphaël, lors de son déménagement du 2 rue Ernest-Sagot au 4 place du Gal-de-Gaulle, s'est débarrassé d'un certain nombre d'objets et encombrants qui n'ont pas été collectés par les éboueurs; Les employés communaux ont dû déposer l'ensemble à la déchèterie de Rémalard représentant 2 m3. Cette dernière facture à la Commune le m3 à 18 €. Monsieur le Maire propose de facturer à M. Mairieaux 36 € pour le dépôt des encombrants, ce que le Conseil municipal accepte.

Salon du livre 2018

L'association Plumes et talents organise le salon du livre le 28 octobre prochain. La présidente, Mme Guilbert, demande si le conseil est favorable à l'achat d'un livre par écrivain pour la bibliothèque. Le conseil municipal décide de charger l'association Plumes et Talents d'acheter un livre à chaque nouvel exposant, de demander un état détaillé des dépenses afin qu'une subvention exceptionnelle soit versée à cette association lors du vote du budget 2019.

Personnel communal : recrutement

Dans l'optique de l'ouverture de la banque postale au 1er mars 2019, il est nécessaire de recruter une troisième personne au secrétariat. Madame Natacha RAMBERT, qui a fait acte de candidature spontanée et qui est actuellement à la Sécurité Civile, va bénéficier d'un congé de reconversion. Elle sera mise à disposition de la Mairie du 7 janvier au 28 juin 2019 par le Ministère de l'Armée, avec l'obligation de signer, si ses compétences sont reconnues, un contrat à durée déterminée de 6 mois à l'issue de la PAE (Période d'Adaptation en Entreprise). Pendant la PAE le temps de travail de Mme Rambert sera de 35 h/semaine. Son temps de travail pendant le CDD sera de 24 h/semaine. Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention pour la PAE.

Point sur les différents chantiers et projets vidéoprotection : ouverture de plis

Deux entreprises ont répondu à l'appel d'offres pour la mise en place de la vidéoprotection. Après analyses des offres par le cabinet Vidéoconcept, la commission d'appel d'offres a retenu la proposition de la société SPIE pour un montant de 92967.23 €.

Piscine : chantier en septembre-octobre

La couverture sera livrée le 20 septembre et montée la

semaine suivante.

Protection du captage du verger

Le 6 août 2018, le Syndicat Départemental de l'Eau a passé commande auprès de la société ITEA des études relatives à la liquidation des indemnités aux exploitants et aux propriétaires dans le cadre de la mise en œuvre des périmètres de protection du captage du Verger. La phase 1 devra être terminée pour le 31 décembre 2019. Les dates indicatives des étapes intermédiaires sont fixées de la façon suivante (*le tableau de correspondance devra être transmis pour le 1er octobre 2018*) :

- . Les relevés de discussion Exploitants, pour le 31 janvier 2019 ;
- . La procédure d'acquisition de la parcelle doit être engagée dès la rencontre des exploitants
- . Le dossier Exploitants complet, les questionnaires aux Propriétaires et le dossier Propriétaires devront être terminés pour le 30 avril 2019 ;
- . Les fiches de synthèse seront envoyées dès validation de ces derniers éléments, avec les suites à donner, pour prévoir une présentation à la collectivité avant le 30 juin 2019.

Subventions

La subvention DETR sollicitée pour l'aménagement du carrefour de la croix des chênes n'a pas été accordée. Une subvention FAL de 12000 € est allouée pour ces travaux.

Bilan estival

Délinquance

Quatre jeunes majeurs, dont deux Bretoncellois, ont été interpellés et passeront en jugement le 29 novembre. Ils sont actuellement sous contrôle judiciaire.

Entrées piscine

La somme de 7 149,40 € a été encaissée cette année (pour mémoire 3798.5 € en 2017 et 7881 € en 2015)

Logement au dessus de l'épicerie : isolation et chauffage

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, l'isolation et le chauffage dans le logement au dessus de l'épicerie ont été évoqués dans le cadre du renouvellement de bail. Une délibération doit être insérée dans le bail précisant que ces travaux vont être réalisés par la Commune, ce que le conseil municipal valide.

Demande de l'association des Perchés du Art Tae

L'association souhaiterait que la salle de danse soit rénovée pour permettre une bonne pratique de leurs activités (taekwondo et bodytae) car le sol n'est pas adapté à leur discipline, l'idéal serait la pose d'un parquet. Cette solution trop onéreuse est écartée.

L'association souhaiterait occuper la salle des fêtes

plusieurs jours par semaine pour ses séances de Taekwondo. Les locations et les contraintes d'entretien de cette salle ne permettent pas d'accéder à cette demande. Monsieur le Maire propose d'opter pour des tapis de type tatami. Des devis seront demandés et la décision sera prise lors de la prochaine réunion.

Remplacement d'un défibrillateur

Le défibrillateur du gymnase ne fonctionne plus. Le devis de la Société Schiller d'un montant de 1260 € TTC est accepté. Un virement de crédits de 500 € de l'article 21 (piscine) à l'article 2188 est acté.

Stationnement rue Ernest-Sagot

Suite à un accrochage entre deux véhicules rue Ernest Sagot, devant le Bar des Amis, un administré demande la suppression d'une place de stationnement. M. Savard et M. Christophe vont étudier cette demande.

Conseil en Energie Partagé entre la Collectivité et le Territoire Energie Orne

Dans le contexte actuel de surconsommation et d'augmentation des coûts énergétiques, le Territoire d'Energie Orne (Te61) a souhaité s'engager auprès des collectivités adhérentes afin de les aider à maîtriser leurs consommations et à diminuer leur impact environnemental par la réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO₂).

Dans le cadre de ses actions dans le domaine de l'énergie, le Te61 propose aux collectivités de bénéficier d'un Conseil en Energie Partagé (CEP). Les collectivités qui en feront la demande auront à leur disposition un «énergie» en temps partagé. Ce conseiller, totalement indépendant des fournisseurs d'énergie et des bureaux d'études, est l'interlocuteur privilégié de la collectivité pour toutes les questions énergétiques.

Le service proposé par le Te61 s'inscrit dans une démarche de territoire sur le PTER du Pays du Perche pour une durée de 4 ans. La durée de la mission proposée pour la Commune sera donc fonction du déploiement sur ce territoire.

Dans le cadre de la compétence «îtrise de la Demande d'Energie» du Te61, la collectivité de Bretoncelles souhaite confier au Syndicat la mise en place du CEP. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer en ce sens.

Le Conseil Municipal, décide, (à l'unanimité) :

- de demander au Te61 la mise en place du conseil en Energie Partagé au bénéfice de la Commune pour une durée de 4 ans,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec le Te61 la convention définissant les modalités de mise en œuvre,
- d'autoriser le Te61 à accéder aux données de

consommations et de facturation énergétique de la Commune,
- d'autoriser le Te61, dans le cadre d'une convention intercommunale, à communiquer les données énergétiques de la Commune à l'Intercommunalité.

Réunion du 19 octobre

Commissions communales et Délégation

Suite aux démissions de M. Patrick Pinloche et de Mme Tiphaine Jourdheuil, il y a lieu de les remplacer au sein des différentes commissions ou délégations.

Composition des commissions communales

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire et délibéré, le Conseil municipal décide d'actualiser les commissions communales suivantes suite aux démissions de M. Pinloche et de Mme Rivière de leurs fonctions de conseillers municipaux :

- Eau – Assainissement :

MM Claude SAVARD, Alain CHRISTOPHE, Daniel CHEVÉE, Hugues GUILLOUX

- Cadre de vie :

Mmes Danièle SANCHEZ, Sylvie HÉE, Annick HAYE, Elisabeth SAUVAGEON, MM Hugues GUILLOUX, Ahmed OUSSIBLA, Mme Chantal BÂCLE, M. Michel LEMONNIER

- Chemins :

MM Claude SAVARD, Eric CHÉROT, Hugues GUILLOUX, Mme Elisabeth SAUVAGEON, Chantal BÂCLE

- Affaires scolaires, restaurant scolaire :

Mmes Danièle SANCHEZ, Sylvie HÉE, Elisabeth SAUVAGEON, Chantal BÂCLE

- Communication :

Mmes Sylvie HÉE, Marie-Florence DUPRIEU, Danièle SANCHEZ, Eric CHÉROT, Alain CHRISTOPHE, Daniel CHEVÉE

- Jeunesse et Sports :

Mme Sylvie HÉE, M Hugues GUILLOUX, M. Claude SAVARD, MM Ahmed OUSSIBLA, Daniel CHEVÉE

- Développement économique :

MM Ahmed OUSSIBLA, Eric CHÉROT, Mme Annick HAYE, Mme Chantal BÂCLE, Daniel CHEVÉE, Michel LEMONNIER

- Révision des listes électorales :

Mme Sylvie HÉE, Danièle SANCHEZ, MM Eric CHÉROT,

Alain CHRISTOPHE, Mme Annick HAYE, M Michel LEMONNIER

- Fêtes et cérémonies :

Mme Danièle SANCHEZ, Annick HAYE, Marie-Florence DUPRIEU, Elisabeth SAUVAGEON, M. Ahmed OUSSIBLA

- Espace Naturel Sensible :

M. Eric CHÉROT, Mmes Danièle SANCHEZ, Sylvie HÉE, Elisabeth SAUVAGEON, Marie-Florence DUPRIEU, Claude SAVARD, Daniel CHEVÉE

Monsieur le Maire profite de ces manifestations pour demander aux présidents des commissions ENS, Communication et Développement économique de se réunir.

Commission d'Appel d'Offres

Suite à la démission de M. Pinloche de ses fonctions de Conseiller municipal, Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Le Conseil municipal, conformément à l'article 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, a procédé à l'élection des membres de la Commission d'ouverture des plis.

Ont été élus délégués **titulaires**, à l'unanimité :

M Eric CHÉROT, **M Claude SAVARD**, **M Daniel CHEVÉE**

Ont été élus délégués **suppléants**, à l'unanimité :

Mme Danièle SANCHEZ, **M. Alain CHRISTOPHE**, **M. Michel LEMONNIER**

Territoire Energie de l'Orne :

Élections des délégués

M. le Maire rappelle que **M. Claude SAVARD est délégué titulaire** et qu'il convient qu'un suppléant soit élu.

Vu l'article 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral modificatif N° 33 du 22 août 2017 relatif au changement de dénomination et de modification des statuts du Syndicat de l'Energie de l'Orne,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Le Conseil municipal, conformément à l'article 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales a procédé à l'élection d'un représentant suppléant pour siéger au Te61.

- a été élu délégué **suppléant**, à l'unanimité : **M. Daniel CHEVÉE**

SIAEP du Pas-Saint-Lhomer :

Élections des délégués

Suite à la démission de M. Pinloche de ses fonctions de Conseiller municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Le Conseil municipal, conformément à l'article 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales a procédé à l'élection de ses représentants pour siéger **au SIAEP du Pas-Saint-Lhomer**

ont été élus délégués **titulaires**, à l'unanimité :

- **MM Claude SAVARD, Alain CHRISTOPHE**

ont été élus délégués **suppléants**, à l'unanimité :

- **MM Eric CHÉROT, Hugues GUILLOUX**

Syndicat Départemental de l'Eau : Élections des délégués

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Le Conseil municipal, conformément à l'article 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales a procédé à l'élection de ses représentants pour siéger **au Syndicat Départemental de l'Eau**

a été élu délégué **titulaire**, à l'unanimité : **M. Claude SAVARD**

a été élu délégué **suppléant**, à l'unanimité : **M. Alain CHRISTOPHE**

Conseil d'Administration de la Maison de Retraite : Élections des délégués

Mme Sylvie Hée nouvellement recrutée à l'EHPAD donne sa démission du conseil d'administration de la Maison de Retraite.

Monsieur le Maire rappelle que M. Lambert et Mme Duprieu sont délégués titulaires

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal, conformément à l'article 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales a procédé à l'élection de ses représentants

a été élu délégué **titulaire**, à l'unanimité : **M. Eric CHÉROT**, en remplacement de **Mme Sylvie HÉE**

Comité de Jumelage : Élections d'un délégué

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il convient, compte tenu que la Commune est membre du Comité de Jumelage de désigner un délégué en remplacement de Mme Sauvageon qui souhaite laisser sa place.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Le Conseil municipal, conformément à l'article 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales a procédé à l'élection de son représentant pour siéger **au Comité de Jumelage**

a été élu délégué, à l'unanimité : **M. Alain CHRISTOPHE**

Prévention routière : Élection d'un délégué

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que la Prévention Routière demande la désignation d'un correspondant par le Conseil municipal pour remplacer M. Savard qui souhaite laisser sa place.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Le Conseil municipal, conformément à l'article 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales a procédé à l'élection de son correspondant avec la Prévention Routière

a été élu délégué, à l'unanimité : **M. Alain CHRISTOPHE**

Préfecture, Sécurité : Élection d'un délégué

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que la Préfecture demande la désignation d'un correspondant pour les problèmes de sécurité pour remplacer M. Savard qui souhaite laisser sa place.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal, conformément à l'article 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales a procédé à l'élection de son correspondant avec la Préfecture pour les problèmes de sécurité

a été élu délégué, à l'unanimité : **M. Alain CHRISTOPHE**

Aménagement d'une agence postale dans les locaux de la Mairie et modification des accès :

- Résultat de l'appel d'offres

L'appel d'offres a été lancé. Les entreprises devaient remettre leur proposition pour lundi 15 octobre à 12 h. La commission retient les offres de l'entreprise Challier pour la plomberie-chauffage (lot 5) et de Ermhes pour l'élévateur (lot 7). Les autres lots sont déclarés infructueux. Le Conseil municipal entérine la décision de la Commission d'appel d'offres et relance la publication.

- Coordonnateur SPS, Contrôles techniques et diagnostics

Trois cabinets ont été consultés pour les missions de coordonnateur SPS, contrôles techniques et diagnostics.

Deux ont répondu. Le Conseil municipal retient la proposition de l'Apave pour les trois missions :

Diagnostics : 780 € TTC

Coordonnateurs SPS : 2160 € TTC

Contrôles techniques : 1974 € TTC

Monsieur le Maire est autorisé à signer les différents contrats avec l'APAVE.

Parc informatique de la Mairie

Les ordinateurs de la Mairie ont cinq ans. Il faut créer un nouveau poste informatique pour l'arrivée d'une 3ème personne au secrétariat. Des devis ont été obtenus pour l'équipement informatique du secrétariat. Le Conseil Municipal retient la proposition de Digiclic d'un montant de 4782.29 € TTC.

Couverture de la piscine

- Motorisation de l'abri

La couverture de la piscine est posée. La motorisation de l'ouverture/fermeture n'a pas été prévue dans l'étude initiale. Azenco propose la motorisation pour la somme de 7 000 € HT. Le Conseil municipal accepte et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 2

Rappel marché/financement

Couverture de la piscine			
	Montant travaux	Subventions prévues	
Estimatif	104 250,00		
Marché	89 483,33	41 700,00	DETR 40%
Avenant 1	7 000,00	41 700,00	Région 40%
Motorisation	7 000,00		de 104 250
Total HT	103 483,33	83 400,00	
Subventions à percevoir		82 786,66	
Autofinancement commune		20 696,67	

- Subvention de la Région : convention

La commission permanente du Conseil Régional a accordé une subvention de 41 700 € pour la couverture de la piscine. M. le Maire demande l'autorisation de signer la convention proposée par la Région, ce que le Conseil municipal accepte.

Communauté de Communes Cœur du Perche :

- PLUI : PADD (voir pages 13/14)

Le document de présentation du Projet d'Aménagement et de développement durable (PADD) a été transmis aux conseillers avec la convocation. Monsieur le Maire le présente au Conseil municipal.

Les différents éléments du PADD, en particulier les objectifs retenus sont présentés en détail, occasionnant des échanges et interrogations sur leur signification et implication.

Au terme de ces échanges, le Conseil Municipal approuve les différents choix effectués jusqu'à ce jour qui sont en cohérence avec la politique menée par la Commune durant ces dernières années.

- Bilan CdC

Le rapport des activités de la Communauté de Communes Cœur du Perche 2017 a été transmis aux conseillers avec la convocation. Monsieur le Maire le présente au Conseil municipal.

- Rapport sur la qualité des services SPANC (service public d'assainissement non collectif)

Le rapport sur le prix et la qualité des services d'assainissement non collectif 2017 a été transmis aux conseillers avec la convocation. Monsieur le Maire le présente au Conseil municipal.

- Convention de mise à disposition du personnel : avenant 1

La Commune et la CdC ont signé en 2017 des conventions de mise à disposition des agents communaux. Les élus, en conseil communautaire du 26 février 2018, ont voté un seul et même tarif horaire à savoir 18 € et un tarif de 150 € par hectare de tonte. Un avenant à la convention est rédigé en ce sens. Monsieur le Maire est autorisé à signer l'avenant.

- Compétences eau et assainissement

La loi n°2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux Communautés de Communes modifie les modalités de transfert obligatoire des compétences «eau» et «» aux Communautés de Communes prévu par la loi NOTRÉ.

L'article 1^{er} de la loi prévoit que les communes membres d'une CdC qui n'exerce pas, à la date de publication de cette loi (cad au 5 août 2018) les compétences en matière d'eau et d'assainissement à titre optionnel ou facultatif, peuvent s'opposer au transfert obligatoire de ces compétences prévu par la loi NOTRÉ.

Cette opposition requiert qu'au 1^{er} janvier 2019, au moins 25% des communes membres de la Cdc, représentant au moins 20% de la population, délibèrent en ce sens. Dans cette hypothèse il est prévu un report de transfert obligatoire des compétences eau et/ou assainissement au 1^{er} janvier 2026.

La loi du 3 août 2018 prévoit ainsi la possibilité pour les communes qui exercent toujours la compétence eau et/ou assainissement de s'opposer de façon temporaire au transfert obligatoire de l'une ou des deux compétences à la CdC.

Sont également concernées par le dispositif les

communes qui n'ont transféré à la CdC que la compétence en matière d'ANC.

Elles peuvent ainsi s'opposer au transfert des compétences eau et assainissement collectif dans les conditions précisées ci-dessus.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de s'opposer au transfert des compétences eau et assainissement collectif.

- EPN et CRANT (espace publique numérique et centre de ressources et d'animation numérique territorial)

Le bureau de la CdC étudie la prise en charge de la compétence EPN et CRANT dans un ensemble plus vaste autour du numérique (co-working,

Pour rappel, l'EPN et le CRANT de Bretoncelles sont les seuls en Région Normandie à être portés par une Commune.

Claude SAVARD quitte la salle de réunion. Il donne pouvoir à Mme Sanchez

Fête du 13 juillet 2019 : orchestre

L'orchestre Galaxie est disponible pour assurer l'animation du 13 juillet 2019. Le montant de sa prestation est de 700 €. Monsieur le Maire est autorisé à signer le contrat.

Tennis club : location du court

L'association du Tennis Club est en sommeil. Le court de tennis est loué, les réservations sont gérées par l'épicerie Coccimarket. Monsieur le Maire propose de confier à l'ADI les encaissements des locations du court. (proposition à faire lors de la prochaine assemblée générale de cette association). Il faut prévoir un règlement pour que la clé soit toujours disponible chez un des commerçants.

Bon naissance

Depuis deux ans, des bons de 20 € sont remis lors de la naissance. Ces bons sont à faire valoir auprès de Orchestra de Nogent-le-Rotrou. Le Conseil municipal décide de reconduire cette opération pour les naissances 2018.

SMIRTOM (syndicat mixte de ramassage et de traitement des ordures ménagères)

À compter du 12 novembre 2018, le jour de ramassage des ordures ménagères sera le vendredi au lieu du mardi dans le bourg. Une distribution de sacs jaunes sera effectuée par SMIRTOM les 24 et le 27 octobre aux habitants du bourg. Ces sacs permettront le tri sélectif des papiers, tous les emballages en plastique, les emballages en métal, en carton et les briques alimentaires. Ces sacs seront collectés en même temps que les ordures

ménagères.

Installation d'une MAM(maison d'assistants maternels) **dans les locaux actuels de la Poste**

Un diagnostic et une étude de faisabilité pourraient être faits concernant les travaux de rénovation énergétique et l'extension du bâtiment actuel de la Poste et du logement en vue d'y installer une MAM au rez de chaussée et de conserver un appartement à l'étage. M. le Maire a rencontré M. Deschamps, architecte. Une extension en bois de 80 m², isolation bois pourrait être envisagée avec un traitement paysager de la poste. Le conseil municipal retient la proposition d'un montant de 3 800 € HT de M. Deschamps pour une étude de faisabilité

Réunion du 30 novembre

Le compte rendu de la réunion du 19 octobre a été transmis avec la convocation du Conseil municipal. Il est adopté à l'unanimité.

Pour info, en ce qui concerne la piscine, le Département étudie la possibilité de fréquentation de la piscine par les collégiens de Rémalard.

Agence postale

- Résultat de l'appel d'offres

Monsieur le Maire rappelle que Le lot 1-2 démolition-maçonnerie et plâtrerie-doublages-isolation, le lot 3 menuiserie bois-serrurerie et le lot 6 électricité avaient été déclarés infructueux lors du premier appel d'offres pour les travaux d'aménagement d'une agence postale dans les locaux de la mairie et modification des accès.

La commission d'ouverture des plis s'est réunie le 15 novembre pour ouvrir les plis suite à la seconde publication de l'appel d'offres

Le résultat de l'appel d'offres est le suivant :

Lots 1-2 :	Entreprise Vergnaud	: 39 360,67 € TTC
Lot 3 :	Entreprise MGP	: 16 957,13 € TTC
Lot 6 :	Electricité	: 5 814,48 € TTC

Pour le lot menuiserie, MGP n'a pas répondu à la partie serrurerie comprenant les garde-corps et rampe. Le lot peinture a également été retiré de l'appel d'offres. Des entreprises seront sollicitées pour l'établissement de devis pour ces travaux. La Commission d'appel d'offres a accepté ces propositions.

M. le Maire présente le récapitulatif des travaux :

Lots	Noms des lots	Entreprises retenues	Montant HT	Montant TTC
1	Démolition-gros œuvre maçonnerie-voirie	Ent. Vergnaud	32 800,56 €	39 360,67 €
2	Doublages faux plafonds			
3	Menuiserie bois	MGP	14 130,94 €	16 957,13 €
5	Chauffage	SARL Challier	1 415,52 €	1 698,62 €
6	Electricité	SARL Challier	4 845,40 €	5 814,48 €
7	Travaux éleveur PMR	ERMHES	17 450,00 €	18 409,75 €
	Peinture		3 075,00 €	3 690,00 €
	Serrurerie (garde-corps, rampe)		3 378,50 €	4 054,20 €
	Architecte	Cab. Morvan	8 621,82 €	10 346,18 €
	SPS, diagnostics, contrôle technique	APAVE	4 095,00 €	4 914,00 €
Total des dépenses			89 812,74 €	105 245,03 €

- Concession trentenaire : 140 € les 2 m²
- Concession cinquantenaire : 220 € les 2 m²
- Concession perpétuelle : 1 700 € les 2 m²
- Columbarium (pour 30 ans) : 850 €
- Cavurne (pour 15 ans) : 250 €
- Taxe d'inhumation, d'exhumation ou de superposition : 130 €

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les tarifs du cimetière au 1er janvier 2019. Monsieur le Maire propose également une réflexion sur le maintien (ou pas) de la taxe d'inhumation, d'exhumation ou de superposition.

Décisions modificatives

Des crédits supplémentaires sont nécessaires pour les travaux d'aménagement de l'agence postale à la Mairie (1 500 €) ; la vidéo-protection (8 000 €), l'acquisition de matériels (9 500 €) et la construction de l'abri près du local technique (500 €). La somme de 19 500 € doit être inscrite, Monsieur le Maire propose de prendre les crédits sur l'article 74127 Dotation Nationale de péréquation (12 000€) et sur l'article 70872 remboursement par les budgets annexes (7 500 €).

Proposition d'Halem Théâtre

Erwan Fouquet propose d'organiser une saison culturelle à la salle des fêtes. Monsieur le Maire expose le projet. Des films pourraient être projetés, des pièces de théâtre jouées, et des humoristes se produire. Un pré-budget est présenté, le déficit serait pris en charge par la commune. Le Conseil municipal donne un accord de principe. M.Florence Duprieu et Michel Lemonnier travailleront avec Erwan Fouquet sur la programmation et sur les éléments financiers afin d'ajuster la demande.

Salon du livre 2018

L'Association Plumes et Talent a organisé le salon du livre qui a été un succès. Comme convenu, un livre à chaque nouveau participant a été acheté pour la bibliothèque. La somme de 426,50 € a été dépensée. Monsieur le Maire propose de verser une subvention exceptionnelle à cette association pour la rembourser, ce que le Conseil municipal accepte. Les crédits sont disponibles sur la ligne «» à l'article 6574 subventions de fonctionnement aux associations et autres

Restauration de la nef de l'Eglise

M. Chevée, président de BPN, a transmis le cahier des charges ainsi que deux devis pour la réfection de la nef. Nature des travaux : plafond de la nef jusqu'à la moulure

Le Conseil municipal entérine les décisions prises par la Commission d'ouverture des plis.

Les travaux vont commencer le 10 décembre pour se terminer avant le 1er mars, date d'ouverture de l'agence postale communale.

Une décision doit être prise quant à la porte d'entrée de la Mairie qui va être remplacée car il n'est pas possible de modifier le sens de l'ouverture de l'actuelle. L'entreprise MGP propose une porte tiercé qui permettrait aux personnes à mobilité réduite d'entrer sans avoir à ouvrir les deux battants de la porte. Le Conseil municipal opte pour cette solution.

Location de la salle des fêtes 2019 : tarifs

Monsieur le Maire remet un tableau récapitulant les tarifs actuels.

Pour rappel, les tarifs suivants sont appliqués depuis le 1er janvier 2018 :

Habitants de Bretoncelles

- 1er jour : 165 €
- 2ème jour : 105 €

Habitants hors commune :

- 1er jour : 205 €
- 2ème jour : 135 €

Sociétés locales : 85 €

Lave vaisselle : 33 €

Electricité - chauffage : 0.17 € du kwh consommé

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les tarifs de la salle des fêtes au 1er janvier 2019.

Cimetière : tarifs 2019

Monsieur le Maire remet un tableau récapitulant les tarifs actuels.

Pour rappel, les tarifs suivants sont appliqués depuis le 1er janvier 2018 :

basse du pilier, remise en valeur de l'arcade au cœur, beaucoup de travail de grattage, des fissures à boucher, souligner les arcades.

Pour mémoire, la restauration intérieure compte 5 tranches.

Monsieur le Maire rappelle l'engagement de la commune à participer à cette deuxième tranche de travaux sur la base d'une co-maîtrise d'œuvre et d'une participation financière à hauteur de 50 % identique à celle de BPN; Il revient à BPN de définir préalablement le montant de son engagement financier.

Dès lors, une commission BPN/Commune sera constituée pour suivre ce projet.

Si la réalisation de cette tranche de travaux ne semble pas inaccessible financièrement, il reste néanmoins à obtenir des compléments quant au coût lié à l'échafaudage. Monsieur Mouchéné, entreprise Sélimex, avait proposé une nacelle pour l'entretien du gymnase, peut-être que cette piste pourrait être prise en compte.

Point sur les différents chantiers et projets

- Travaux vidéo protection

Les travaux ont commencé le 28 novembre. Un raccordement électrique est nécessaire pour la caméra située à la gare. Un devis est demandé à Enédis. Une autre possibilité existe en utilisant une batterie. Les travaux seront terminés au 12 décembre 2018.

- Travaux Carrefour de la Croix-des-Chênes : reste à faire le réglage des feux, bandes podotactiles, les feux sont maintenant aux normes.

- Instruction des autorisations d'urbanisme

La Commune a confié l'instruction des autorisations d'urbanisme au Pays Perche Ornaïs. Orne Métropole et le Pays du Perche Ornaïs ont décidé, dans un souci de rationalisation et d'équité départementale de rapprocher leurs deux services. Aussi, à compter du 1er janvier 2019, les communes bénéficieront gratuitement de la mission d'instruction qui sera réalisée par le Pays Perche Ornaïs.

La prise en charge financière sera faite par le Département. Une convention est proposée en ce sens. Monsieur le Maire est autorisé à la signer.

- Édition de la brochure «Bretoncelles, un village, des hameaux»

Monsieur le Maire présente la brochure réalisée par Mme Françoise Leblond et Mme Marie-Florence Duprieu. Suite à la présentation des hameaux dans le Petit Journal, ce livret sera distribué à chaque Bretoncellois et diffusé

auprès de l'Office du Tourisme, des hébergeurs ou structures d'accueil touristique. Un devis a été demandé à Imprim'28 pour l'édition en 1000 ou 2000 exemplaires.

Le Conseil municipal accepte le devis d'un montant de 1 419 € TTC pour l'édition en 2000 exemplaires (3 abstentions, 10 pour), Monsieur Chevée rappelant qu'à l'origine, il s'agissait d'une action initiée par BPN.

Une exposition sera organisée pour donner une suite à cette action et valoriser ainsi l'ensemble de la Commune.. Une trentaine de panneaux sera répartie autour de l'église, dans les jardins de l'Espace Abbé-Fret, à la mairie, aux espaces de loisirs. Des devis sont demandés pour photos prises par des drones et pour la réalisation des panneaux.

BPN informe d'un projet touristique complémentaire : un circuit de découverte est en cours d'élaboration.

Monsieur le Maire se félicite de toutes ces initiatives.

- Achat d'un photocopieur

Le photocopieur-imprimante-scanner de la Mairie, acheté en 2010 ne pourra plus bénéficier d'un contrat de maintenance au 31 décembre 2018. Monsieur le Maire propose de le remplacer. Ricoh a établi des devis pour l'achat ou la location. Un contrat de maintenance est également proposé. Le Conseil municipal opte pour l'achat d'une imprimante 30 copies à la minute pour un montant de 8 214 € HT et autorise M. le Maire à signer le contrat de maintenance pour 210.60 € HT par trimestre.

- Villes et villages fleuris

Une première fleur est attribuée à la Commune. Un panneau «Ville Fleurie» comportant une fleur, sera remis lors de la cérémonie qui sera organisée au Conseil Régional de Caen au printemps. Un grand merci aux élus et à l'équipe technique pour l'obtention de cette première fleur. Le fleurissement n'est cependant pas une fin en soi, il doit permettre à la commune de renforcer son attractivité.

- Grand Prix des Maires :

Bretoncelles est deuxième dans la catégorie «prix développement économique». Ceci est la reconnaissance des bons choix des élus depuis plusieurs mandats quant à la sauvegarde des commerces pour développer l'attractivité de Bretoncelles.

Prochaine réunion le 25 janvier 2019 à 20 h.

Urbanisme : planifier aujourd'hui les enjeux de demain

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) planifie le développement du territoire Cœur du Perche à l'horizon 2030. Des réunions publiques d'information sont organisées pour présenter aux habitants les orientations de ce document majeur pour l'aménagement du territoire, avant l'ouverture d'une enquête publique.

Une étude a été engagée depuis plusieurs mois à l'échelle du territoire de la Communauté de communes afin de répondre à la question : « *Quel territoire souhaitons-nous pour les générations à venir ?* ». Tout d'abord, un diagnostic a été réalisé sur la situation existante notamment en recueillant des données du territoire (démographiques, économiques, sociétales, etc.). Cela a permis de faire ressortir les atouts mais également les fragilités du territoire. Cette analyse a aidé les élus dans leur réflexion sur les futures orientations d'aménagement : accompagner un développement harmonieux des infrastructures économiques, localiser les zones d'habitats, maintenir les services indispensables à la vitalité de nos espaces ruraux, préserver les zones naturelles et mieux valoriser les espaces agricoles.

Ces grandes orientations sont présentées aux habitants lors de réunions publiques : la première a eu lieu le 16 novembre dernier à Nocé, une seconde se tiendra le 1^{er} février 2019 à Rémalard-en-Perche. La stratégie à long terme pour le territoire, mais aussi les actions concrètes en matière d'aménagement du territoire, des cartographies et des zonages, y sont présentées. C'est l'occasion de poser des questions et solliciter des éclaircissements, dans la perspective de l'enquête publique qui se déroulera début 2019 par laquelle chacun sera amené à s'exprimer.

Des documents consultables dans les mairies :

Le PLUI organise le territoire à l'aide de cartes et de schémas, complétés de règlements qui résument et expliquent la stratégie d'aménagement de la collectivité. A terme, il se substituera aux documents communaux en vigueur (Plans locaux d'urbanismes, cartes communales).

Encart 1 : L'enquête publique, mode d'emploi

Pourquoi une enquête publique pour le PLUI ?

La création (ou la révision) d'un Plan Local d'Urbanisme, communal ou intercommunal, aura un impact sur l'aménagement futur du territoire. Pour cette raison, le projet est soumis à enquête publique, comme le prévoit le Code de l'Urbanisme.

À quoi sert l'enquête publique ?

L'enquête publique met à disposition du public le dossier complet (plans, documents graphiques, règlements et documents écrits explicatifs).

Elle sert donc à informer la population, et à recueillir son opinion et ses suggestions sur le projet.

Comment cela se déroule ?

Le dossier est consultable au siège de la CDC et dans votre mairie, aux heures d'ouverture habituelles, pendant toute la durée de l'enquête. Il est accompagné d'un registre où chacun peut noter ses remarques. De plus, un commissaire enquêteur assure des permanences (dont les jours, horaires et lieux seront précisés). Celui-ci est à la disposition du public pour répondre aux questions et recueillir les avis.

À l'issue de la consultation, le commissaire enquêteur rédige un rapport rapportant les observations du public, auxquelles il apporte un avis motivé.

Comment est-on informé des dates et lieux de l'enquête publique et des permanences du commissaire enquêteur ?

Le public est informé par plusieurs voies :

- Dans les pages « annonces légales » d'au moins un journal local (obligatoire)
- Par affichage de « l'arrêté de mise à l'enquête » dans chaque mairie (obligatoire)
- Par divers moyens facultatifs : sites internet des communes et de la communauté de communes, bulletins communaux ou intercommunaux.

Et après ?

Après l'enquête publique, le Plan Local d'Urbanisme

Intercommunal pourra être éventuellement ajusté pour tenir compte des avis qui ont été exprimés. L'enquête publique est donc un moment fort dans le processus d'élaboration du PLUI.

Encart 2 : Le PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Le PADD définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. En d'autres termes, c'est le projet du territoire. Pour le Cœur du Perche, cinq axes ont été définis :

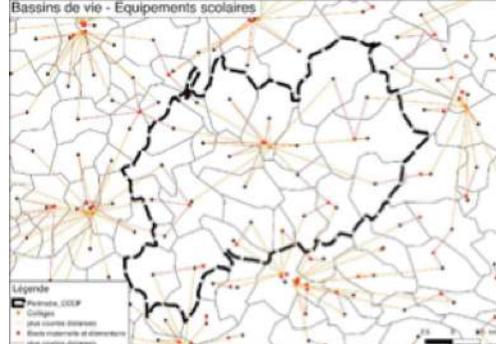
Axe 1 : Renforcer le dynamisme économique du territoire : *l'accent est mis sur l'attractivité économique et les conditions de développement des activités agricoles, artisanales, industrielles, l'accueil de commerces et services, le tourisme.*

Axe 2 : Organiser un développement résidentiel en lien avec les territoires voisins : *une attention particulière est portée sur les pôles et bassins d'emploi voisins.*

Axe 3 : Adapter l'offre territoriale à la demande : *et en particulier l'offre de logements en fonction de la population actuelle et future, ainsi que l'offre d'équipements et de services.*

Axe 4 : Préserver et valoriser la qualité du cadre de vie et l'identité locale : *la biodiversité, les paysages, les formes urbaines, le patrimoine culturel sont au cœur de cette problématique.*

Axe 5 : Modérer la consommation d'espace : *il s'agit de mobiliser le potentiel de logements dans le bâti existant, d'exploiter au mieux les espaces consommés et de limiter la consommation d'espaces agricoles.*



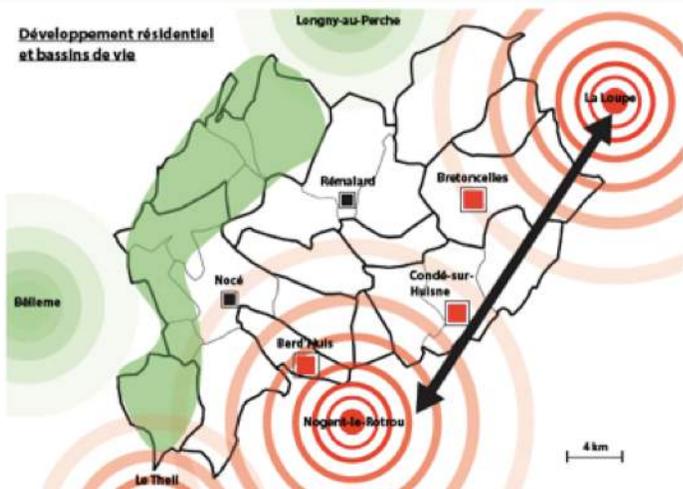
Collines et caractère bocagers des versants et de leurs réseaux de haies.
(Article pour le magazine intercommunal de décembre - PLUI – 18/10/2018)

Départ à la retraite de Patrick Ganachaud

Mardi 2 octobre, en fin de journée, la commune a officiellement « fêté » le départ en retraite de Patrick. Un grand changement de vie après 37 ans de travail à la commune dans l'équipe des agents municipaux. Patrick a une formation initiale de peintre et, après avoir travaillé quelques années avec Jacques Alloteau, a très vite géré eau, assainissement, ... pour Bretoncelles. Embauché à la mairie en 1981, il a toujours été prêt à servir et polyvalent, au point même d'assurer l'engagement de pompier, mis à disposition par la mairie pour partir à tout moment sur le terrain... Cette nouvelle vie qu'il découvre depuis peu lui offrira, en plus de la liberté de gérer son temps d'une manière plus souple et plus personnelle, le plaisir de continuer à jardiner, une tondeuse lui ayant été offerte au moment de son départ.

Bonne « deuxième jeunesse », Patrick, comme on dit parfois en Suisse !

MFI D





UNA s'occupe de vous et ça change tout !



Aide et soins

Parce que votre bien-être est au cœur de nos préoccupations, UNA vous offre un service d'aide et de soins à domicile sur mesure : aide au quotidien, portage de repas, téléassistance.

Entretien du logement

Libérez-vous du temps pour ce qui compte vraiment en confiant vos tâches ménagères à un professionnel UNA : ménage de votre logement, soin du linge, courses, préparation des repas.



Garde d'enfants

Avec UNA, vous confiez votre enfant à un professionnel de la garde d'enfants à domicile : sorties d'école, accompagnement aux activités extrascolaires, surveillance des devoirs, repas, vacances.

Prévention

UNA propose un programme d'ateliers de prévention basé sur la convivialité ; atelier mémoire, atelier chant, atelier numérique, atelier gourmandise...

A Rémalard, les ateliers mémoire ont lieu le jeudi de 15h à 16h30



Répit

Se faire aider, confier son conjoint ou son parent malade à une équipe de professionnels, c'est possible avec UNA : accueil de jour, stimulation cognitive à domicile, voisinage, séjours répit.

Contactez-nous

02 33 25 99 92

Rue de la Tuilerie Dorceau, 61110 REMALARD EN PERCHE- www.una61.fr

Nos aînés sont bien accompagnés !

Depuis bientôt un an, l'EHPAD de Bretoncelles « Les grands près » (*Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes*), plus communément appelée Maison de retraite, a renouvelé son organisation.

L'EHPAD de Bretoncelles fait dorénavant partie d'une direction commune avec le Centre Hospitalier de Mortagne-au-Perche et l'Etablissement public de santé de Bellême (qui étaient déjà en situation direction commune). Monsieur Hervé LEVERT assure la direction par intérim, secondé par Madame Béatrice LANNUZEL présente sur le site en tant que responsable administrative que j'ai rencontrée afin de vous la présenter ainsi que l'établissement. Sa porte était grande ouverte, accueillante à toutes et à tous...

L'équipe administrative est complétée par Madame Sylvie HÉE et Madame Fiona CARRÉ.

L'établissement

L'ouverture de la maison de retraite actuelle date de 1971, avec 28 lits. 2 extensions, en 1988 puis en 2007, ont permis d'atteindre aujourd'hui une capacité d'accueil de 56 lits (y compris l'accueil de personnes désorientées), tous en chambres individuelles.

Information importante, l'EHPAD de Bretoncelles gère également une activité de SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) de 26 places qui permet l'intervention à domicile d'une équipe soignante afin de contribuer au maintien à domicile ou accompagner certains retours d'hospitalisation.

Au service de ces 56 résidents de l'EHPAD, une équipe de 49 personnes, toutes spécialités confondues, y compris le médecin coordonnateur, le Dr Jacques VIARD. Situé en bordure de l'espace naturel Vallées et Marais de Bretoncelles –avec accès privé et sentiers adaptés aux fauteuils roulants- l'établissement bénéficie d'un cadre boisé très agréable.

L'accompagnement

Le docteur VIARD, de Rémalard, intervient généralement de la manière suivante :

- en libéral, tous les mardis
- en tant que coordonnateur tous les jeudis.

Les PAP (*Plan d'Accompagnement Personnalisé*) sont réactualisés les jeudis : en effet, chaque résident a son PAP, réalisé ou réévalué avec le cadre de santé, Madame Nathalie BERNAND, l'animatrice, le médecin, une infirmière et le référent soignant.

Mais qu'est-ce qu'un **référent** ?

C'est un agent de la maison de retraite (infirmière, aide-



soignante ou agent de service hospitalier) qui assure le lien entre le résident et les services de l'établissement. Il est à l'écoute du résident, de son histoire, de ses souhaits/préférences/attentes ; il fait également le lien avec la famille. Le PAP est donc au service de chacune et de chacun, avec une prise en compte spécifique de la personne pour une prise en charge personnalisée.

Chaque référent est en charge de 5 ou 6 résidents. De manière générale, les familles sont assez présentes. Sans doute est-ce un avantage d'avoir à faire à une petite structure au centre de sa zone d'accueil.

Le travail

L'équipe est motivée, soucieuse du bien être des personnes âgées accueillies. Le personnel soignant voudrait bien sûr consacrer plus de temps à chaque personne. Le temps imparti, s'il permet de faire face aux tâches matérielles, ne permet pas toujours de consacrer suffisamment de temps 'humain' que l'on pourrait qualifier de relationnel mais qui est indispensable pour le bien-être de chaque résident.

Le métier est difficile car, pour apporter de l'aide à des personnes fragiles, il faut être solide. L'établissement s'efforce de mettre à disposition des matériels et des



équipements ergonomiques car la disponibilité de certains appareils de manutention des personnes est indispensable... c'est un travail physiquement exigeant (par exemple, *il existe des systèmes de levage des personnes pour soulager les intervenants mais... la manipulation de ces systèmes est elle-même assez lourde ou encore l'établissement dispose de lits médicalisés permettant de hausser le lit du résident et de réduire le mal de dos... entraînant de fortes douleurs aux épaules*) Travailler dans un EHPAD suppose un engagement auprès de nos anciens qui peut parfois être une véritable vocation ! Ce sont des métiers où on ne se pose pas la question de savoir si on est utile.

Chacune et chacun fait de son mieux pour apporter à chaque résident le soin et l'attention qu'il est en droit d'attendre de ce lieu d'hébergement destiné à celles et ceux qui ne peuvent plus être maintenus à domicile, avec l'objectif qu'ils puissent se sentir comme chez eux dans la mesure du possible.

L'animation

L'association Siel bleu propose régulièrement une gymnastique douce aux personnes qui souhaitent pratiquer une activité physique 'adaptée'. Un animateur/trice doit être recruté(e) afin de retrouver l'ambiance que Marie-Pierre CHANCÉ a su faire régner 15 années durant dans l'établissement...

Pour conclure, une maison où, suite au changement de direction, l'organisation a commencé à évoluer, dans le respect des résidents et des personnels. La nouvelle organisation se met progressivement en place ; chacun y trouve progressivement sa place au sein de l'équipe accompagnante...

... Chaque résident doit chaque jour apprécier son lieu de vie et le climat qui y règne.

Notre maison de retraite, c'est une maison où il y a de la VIE !

Marie-Florence Duprieu

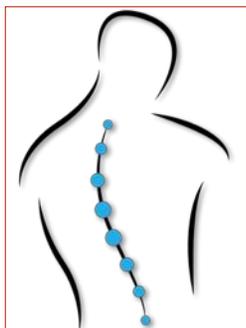


Métiers d'aujourd'hui à Bretoncelles Autour de la santé : Paroles d'ostéopathe

Les qualités d'un(e) ostéopathe... Diplômée de l'Institut d'ostéopathie de Rennes, Marine Germond s'installe à Bretoncelles pour **exercer un métier de soins**. Sa première grande satisfaction repose sur le retour positif des personnes qui lui disent aller mieux après ses soins. En effet, s'il lui faut être connue et reconnue, c'est sur la base de compétences propres à son métier, car un(e) ostéopathe doit faire preuve de dextérité, de douceur et de précision, de diplomatie et d'écoute de ses patients.

La différence entre le métier d'ostéopathe et celui de kinésithérapeute... Comment choisir entre deux praticiens spécialistes de la thérapie manuelle ?

L'ostéopathe cherche à rétablir l'équilibre global, il traite une pathologie et recherche son origine dans l'ensemble du corps humain. Le kinésithérapeute, lui, intervient **dans le cadre d'une profession paramédicale parfaitement définie** sur les parties du corps nécessitant un soin ou une rééducation.



La profession d'hier... Elle est créée à la fin du XIXe siècle par un médecin **américain** qui en établit les principes grâce à sa parfaite connaissance de l'anatomie et la physiologie du corps humain. A partir de **1973**, tous les **ostéopathes américains sont médecins**. La médecine ostéopathique apparaît en France dans les années **1960** grâce à des praticiens formés au Royaume-Uni ou aux USA.

Et d'aujourd'hui... Souvent plébiscitée par les patients pour ses vertus thérapeutiques, l'ostéopathie n'est reconnue comme une discipline de santé à part entière que depuis 2002. Aujourd'hui encore, **les actes d'ostéopathie ne sont pas encadrés par le code de la santé** et les ostéopathes agissent sans prescription médicale. Leurs consultations ne peuvent pas être remboursées par la sécurité sociale. En France, pour exercer la profession d'ostéopathe, il faut obtenir un master, soit cinq ans d'études.

Un grand merci à
Marine Germond

Propos recueillis par
Françoise Leblond

Une candidature comme un défi...



C'est grâce à l'interpellation d'une Bretoncelloise mécontente que les actions menées à Bretoncelles ne soient que trop rarement valorisées, et en particulier dans la presse locale, que Mr le Maire a décidé de candidater dans le cadre du premier Grand Prix des Maires organisé par l' Association des Maires de France et la radio RMC...

C'est dans la catégorie développement économique que notre commune a pu exprimer ses réalisations autour du commerce de proximité.

Parmi près de 450 candidatures nous avons d'abord fait partie des 10 communes retenues pour une interview de 4 minutes en direct puis parmi les 3 finalistes... Si le premier prix a été attribué à la commune du Lamentin (*en Martinique*), 40 000 habitants, avec son projet d'insertion des handicapés par le travail, le jury était très partagé... Félicitations à eux...

Une interview « qui fera date », le journaliste vedette n'ayant pu retenir son engouement face à nos résultats...dithyrambique il a été : en concluant « je suis David Lambert, je suis Bretoncelles » !!

Lors de la soirée de remise des prix, voir Bretoncelles sur une carte de France en compagnie des deux autres finalistes fut une grande émotion partagée avec Claude Savard premier adjoint..

Au-delà de l'anecdote, ce coup de projecteur doit nous encourager à davantage faire savoir que notre commune est dynamique...



Vidéo-protection



Le lundi 7 janvier, Mr le Maire a invité Mr le Sous-Préfet, Madame le député Véronique Louwagie, les services de Gendarmerie, le Conseil municipal et les habitants engagés dans la participation citoyenne à la visite des installations de vidéoprotection. Ce fut également l'occasion de faire découvrir la commune à Mr le Sous-Préfet qui a résumé d'une question sa visite : "*Mais comment faites-vous tout cela à Bretoncelles ? Je comprends mieux maintenant votre parcours lors du Grand Prix des Maires*".

La délégation, sous la conduite de Mr le Maire et grâce aux explications techniques de Mr Peru de l'entreprise Vidéo-Concept, a ainsi pu découvrir les installations techniques sur les différents sites mais aussi la salle où peuvent être visionnées les images. La qualité de ces installations a "bluffé" les participants.

Chacun a pu mesurer l'investissement de la commune pour la sécurité des Bretoncellois mais aussi l'aide à la gendarmerie.

Mr le Sous-Préfet a insisté sur la co-production indispensable entre collectivités, services de l'État et population autour de ces problématiques de sécurité.

Mme le député a confirmé que depuis l'installation de la vidéoprotection dans sa ville de l'Aigle les incivilités, dégradations et vols ont fortement diminué.

Les services de Gendarmerie ont salué les élus de Bretoncelles pour leur engagement au service de la sécurité des citoyens.

Mr le Maire, en conclusion des échanges, a insisté sur la volonté des élus Bretoncellois de participer à la tranquillité des habitants tout en regrettant de devoir répondre à ces problématiques de délinquance.



Marché de Noël



Moins de monde que d'habitude, moins d'ambiance de fête et des animations de fin de journée malheureusement annulées.

Si l'expression « reculer pour mieux sauter » est vraie, gageons que le marché de Noël de décembre 2019 remportera le succès qu'il mérite.

À vos agendas, donc, et rendez-vous en décembre prochain.

MFI D

Cette année, le Marché fut placé sous le signe de la pluie glacée, du froid et de l'humidité... sauf -ou presque- à la Maison de retraite où l'ambiance était à la fête avec décorations, chaleur, fanfare de Haute-Planche, visite des Miss Perche et... du Père Noël reparti dans le centre bourg en calèche. Le soleil fut donc grand absent de cette journée attendue par beaucoup.



La vie de la Commune



Formations Secourisme (initiation aux Premiers Secours, SST, MAC SST, Utilisation du Défibrillateur, AFGSU...)
Incendie (Sensibilisation incendie, Manipulation des extincteurs, EPI, ESI, Evacuation, Unité mobile...)
Sécurité (Sensibilisation Risques Terroristes, Risques Chimiques, Gestes et Postures, Habilitation électrique...)
Vente et maintenance des extincteurs



Lieu dit l'Annerie 61110 DORCEAU

Tel : 02.33.83.99.43 / 06.25.94.74.89 Email : sis.formation@orange.fr



Voeux du Maire

Les années, il me semble, se succèdent de plus en plus rapidement...

... 2019 vient donc de pousser 2018 hors du champ de mire et nous rêvons tous que la devise **Liberté, Égalité, Fraternité** inscrite à nos frontons depuis 1793 rassemble les habitants autour de nos préoccupations communes et soit plus forte que ce qui nous sépare.

Le vendredi 4 janvier, David Lambert, notre maire, a invité et réuni les habitants pour un moment de convivialité et ce fut l'occasion à la fois de faire un bilan de l'année 2018 tout en présentant les actions à mener pour les 12 mois à venir. Monsieur Segouin, sénateur de l'Orne, Monsieur Bouvier, Vice-président du Comité départemental et Président du Part, plusieurs maires de notre Communauté de Commune... nous ont fait l'honneur de leur présence. Qu'ils en soient ici remerciés.

Je ne reprendrai pas les points principaux de l'éditorial (voir page 3) de notre maire mais notons, au vu des 'prix' qui ont été distribués, le dynamisme fleuri ainsi que l'arrivée de bébés qui mettent en valeur à la fois le souci d'un cadre de vie agréable... accueillant les familles. S'en suivent, logiquement, les développements économiques et culturels qui découlent de ce dynamisme... et nous poussent à innover encore et toujours pour l'année 2019 qui s'offre à nous.

Ce rendez-vous annuel avec notre maire, pour les voeux, est un des rares moments où tous les habitant(e)s de la commune sont invité(e)s à se retrouver. La salle des fêtes était pleine et fut largement animée, la cérémonie 'officielle' se prolongeant par un verre de l'amitié agréablement accompagné d'un buffet bien garni et joliment décoré.

MFI D

(pour plus de photos, rendez-vous sur le site de la commune)





Phyto-épuration Bassins- Baignades naturelles Aménagement & entretien jardins de toutes tailles



La Petite Forêt
61110 Bretoncelles
Tél : 06 28 34 90 50

Site web : www.crelo.fr
email : crelo.thomas.tissier@gmail.com

RENOV' 61



**TOUS TRAVAUX DE
RENOVATION DE
L'HABITAT**

CHEMINEES

La Rousselière
61110 BRETONCELLES

Téléphone : 02.33.25.91.66

Télécopie : 02.33.25.55.69

RC de l'Aigle B 409 888 179

AUX PETITS FOURS

Horaires d'ouverture

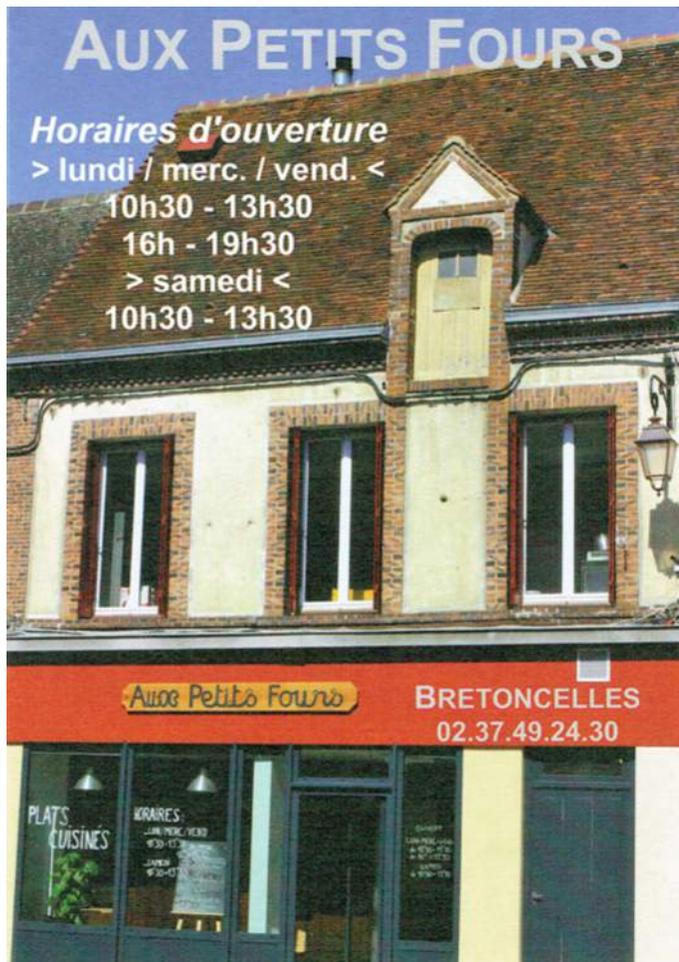
> lundi / merc. / vend. <

10h30 - 13h30

16h - 19h30

> samedi <

10h30 - 13h30



Aux Petits Fours

BRETONCELLES
02.37.49.24.30

Jardiland

CULTIVEZ VOTRE BIEN-ÊTRE

**Jardinerie - Animalerie
Pépinière - Décoration**

Z.A Saint Marc Dorceau
61110 REMALARD EN PERCHE
02.33.73.76.06

Restaurant

Moulin de Basse-Roche
61110 Condi-sur-Huisne

Tél. 02 33 25 26 14
Port. 06 88 09 51 17

@ marie.france.merel@hotmail.fr

Horticulteur & Pépiniériste

SARL

AUX FLEURS DE COULONGES

Producteur - Vente au détail
Le Haut Morin - 61110 Coulonges-les-sablons
02 37 81 39 79

Plantes à offrir
Plantes de légumes
Arbustes et fruitiers
Toutes compositions florales

Pascal Pammeret

Cordonnerie - Clés
Tampons - Imprimerie
Plaque auto-moto.
Réparation *Paraboot*

Centre Commercial de l'Espérance
28400 Nogent le Rotrou
Tél : 02 37 52 08 70




TOUS TRAVAUX AGRICOLES

Du semis à la récolte

E.T.A. du Perche

Elagage
Débroussaillage
Taille douce
Etc...

Florent ZAMBO
La Chasseguaise
61110 BRETONCELLES
etaduperche@laposte.net

06 77 95 22 41

LA CROIX BLANCHE

BAR - TABAC - LOTO

Timbres fiscaux - Timbres poste
Cartes téléphoniques - Dépôt de gaz

WiFi GRATUIT

02 37 37 24 56

6, place Charles de Gaulle 61110 BRETONCELLES
Fermé le dimanche après-midi et le lundi



Les Jardins de la Rue

Emmanuel Godinot & Sarah Gilsoul

2, La Rue
61110 Bretoncelles

06.71.21.49.53
lesjardinsdelarue@gmail.com

Maraîchage Bio

Livraison de paniers de légumes à Bretoncelles

Aux Petits Fours,
le mercredi de 16h à 19h30

Paniers à 10, 15 ou 20€

Commander sur notre site
www.lesjardinsdelarue.com



Mr REBRAY Stéphane

ENTRETIENS PARCS ET JARDINS

15 rue Madeleine Bigot
61110 Condé Sur Huisne

02-33-73-08-21
06-22-39-41-47

Atelier Plac Art

Restauration de mobilier d'Art

Restauration - Marqueterie - Vernis tampon
Ecaïlle - Nacre - Ivoire...

Elodie Grégoire | 06 10 46 74 01 | 02 18 00 19 80

Zone Industrielle La Booz - 61110 BRETONCELLES

www.atelier-restauration-art.com

Bar des Amis

10, rue Ernest-Sagot
61110 Bretoncelles

☎ 02 37 37 20 23

Plat du jour à midi



Bretoncelles Marchés de Producteurs de pays Calendrier 2019

En 2019, Bretoncelles accueillera six marchés de Producteurs

**Six dates à retenir en 2019, cinq dimanches et le jeudi 15 août.
Une animation majeure entourera nos marchés de producteurs.**

Le calendrier 2019 de nos marchés de producteurs

1. Dimanche 14 Avril 2019

associé avec une animation autour du thème de Pâques et du Chocolat

2. Dimanche 05 mai 2019

associé avec le Marché aux fleurs et une animation « Modélistes ferroviaires »

3. Dimanche 9 Juin 2019

avec Erwan et son orgue de Barbarie

4. Dimanche 7 Juillet 2019

jumelé avec notre vide-greniers annuel. Le marché s'effectuera sous barnum, en dehors de la halle

5. Jeudi 15 Août 2019

avec Erwan et son orgue de Barbarie

6. Dimanche 22 Septembre 2019

avec les Journées du Patrimoine



Rappel

Le Perche ornais a un conciliateur de justice

Depuis octobre, l'arrondissement de Mortagne est doté d'un conciliateur. Claudine Oosterlinck assurera une permanence à Bretoncelles.

Un conciliateur de justice est un auxiliaire assermenté qui a le pouvoir d'examiner certains contentieux civils et d'éviter une action en justice.

Le conciliateur tente de trouver un accord à l'amiable entre différentes parties.

Écoute et dialogue sont les maîtres mots de la conciliation et la volonté de chacun sera toujours respectée. En cas de refus de conciliation, l'affaire est jugée devant le tribunal d'instance.

Le plus souvent, les litiges sont entre voisins, clients et artisans...

La conciliation est un service gratuit.

Madame Oosterlinck est juriste et passionnée de droit.

Madame Oosterlinck recevra tous les 4^è mardis de chaque mois, de 10 à 13h, à l'Espace Abbé Fret, **uniquement sur rendez-vous** (06 81 58 39 34 ou claudine.oosterlinck@wanadoo.fr)



Réunion publique PLUI

(plan local d'urbanisme intercommunal)

1^{er} février à 19 h à Rémalard-en-Perche, locaux de la Communauté de Communes Cœur du Perche



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Agence postale communale

Réunion publique le 22 février à 17 h 30



Jeunesse Tout Courts : Edition 3 en préparation !

Toutes les infos sur notre site et notre page Facebook

Appel à films courts (moins de 30 minutes) **sur le thème de la jeunesse et de l'enfance** : Les réalisateurs peuvent poster leur film VF ou VO sous-titré en français (postérieur au 1er janvier 2018) sur <https://filmfreeway.com/>, catégorie « enfance » **avant le 15 mars 2019**.

Trois prix seront décernés : le Grand Prix décerné par le jury de professionnels, le Prix du jury Jeunes, le Prix du public.

Jeunesse Tout courts relaie l'opération Moteur! sur Rémalard-en-Perche et sa région.

Tu as entre 14 et 22 ans ? Tu as jusqu'au 15 mars 2019 pour déposer ta vidéo sur une personne qui t'inspire sur www.projetmoteur.org

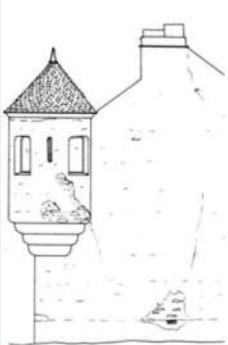
À gagner : 1 séjour au Festival de Cannes (sélection nationale Moteur!) et 1 séjour au Festival Jeunesse Tout Courts avec le Prix Jeunesse Tout Courts/ Moteur ! (Sélection Jeunesse Tout Courts)



Du 18 au 23 juin 2019 nous avons besoin de Vous... LES BÉNÉVOLES !

Pour l'accueil (billetterie, renseignements, ...), la restauration (aménagement, mise en place, service, plonge, ...), sur la route (transport de personnes et de marchandises) à la technique (câblage, son, vidéo, lumière)





Cabinet d'Architecture
Sébastien GARNIER
Port. 06 82 39 14 43
Email : sebgarnier.archi@orange.fr
Site : www.Garnier-architecte.com
25, rue de la Tuilerie / Dorceau
61110 Rémalard en Perche



État civil

Ils sont venus :

le 8 septembre, Éléna AUBRY

Ils se sont dit 'oui' :

le 8 septembre, Alexandre HÉE et Julie SALAH

le 8 septembre, Gérard HILLION et Jean-Pierre BARAN

le 22 septembre, Sébastien THIELLEUX et Pranee KARNSOMBAT

le 29 septembre, Johan RIGOLET et Aurélie LAPORTE

le 31 octobre, Jean-Marc BARBIN et Liliana VULOVIC

le 17 novembre, Stéphane HATÔT et Fouzia TASSALT

Ils nous ont quittés :

le 6 août, André ROUILLON, 86 ans

le 9 septembre, Raymonde RIPAUX, née RÉGNARD, 96 ans

le 17 octobre Madeleine JOUSSELIN, 96 ans

le 21 octobre, Hélène GANACHAUD, née VAIL, 94 ans

le 28 octobre, Bernard CATOIS, 81 ans

le 2 novembre, Rémy JOLIVET, 87 ans,

le 3 novembre, Henriette HÉE, née BEZARD, 91 ans

le 3 novembre, Suzanne BOURHIS, née RONSIN, 92 ans

le 11 novembre, Bruno DUBIGNY, 53 ans

le 14 novembre, Denise LEGENDRE, née CAGET, 86 ans

le 17 novembre, Eugénie GLON, née GOUDIN, 92 ans

le 19 novembre, Gilles LE METAYER, 71 ans

Assistantes maternelles agréées

Mme AUBRY Line

5 la Malardière ☎ 06 77 95 97 33

Mme FINET Nabila

6, résidence La Pezassière ☎ 02 37 37 29 09

Mme GONTIER Betty

3 rue de La Passerelle ☎ 02 18 00 60 95/06 22 43 41 79

Mme LEGER Séverine

Plaisance ☎ 02 37 37 24 55

Mme MARCHAND Hélène

1, Clos des Brissetières ☎ 02 37 37 26 66

Mme PICHOS Evelyne

4 résidence de la Corbionne ☎ 02 37 37 24 04

Mme RITZ Stéphanie

7, Jonville ☎ 06 49 95 76 33

Madame RIVA Annick

2 Rue Roger-Calbris ☎ 02 37 37 27 94

Mots croisés (solution page 39)

Horizontalement

- La contrefaçon est impossible
- Sert à nager (*adj. plur.*)
- Qui présente trois angles
- Rivière née en Suisse (*Grisons*) - Tradition - Diplôme
- À toi (*pron. poss.*) - Détruire
- Grand prince de Kiev
- Accord exécuté en jouant successivement les notes
- Avion à trois moteurs
- Sigle désignant les trains de la banlieue parisienne - Écrivain français (*prénom Eugène*)
- Pratiquée surtout par le 1er et le 3è âge (*subst.*) - Sur la boussole

Verticalement

- Peintres ou poètes exprimant des sentiments très personnels
- Son monde est décrit par l'écrivain C.S. Lewis
- Parcours
- Abréviation familière pour « publications périodiques » - Règles, critères
- Aussi - Recommandé pour la santé (*subst.*)
- Coloris ou sons - Adjectif employé au tennis et ping-pong
- Avec tréma, exprime la douleur - Fleuve de la

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3								■		■
4				■			■			
5					■	■				
6									■	
7		■							■	
8										■
9		■				■	■			
10							■			

péninsule ibérique

H. Symbole chimique - Désigne une curiste

I. Souple, agile - Petits ruisseaux

J. Diplômé - Pneumonie atypique (*sigle*) - Encore



Espace Abbé-Fret - Les rencontres culturelles Le calendrier

Mars - Mai 2019

Mars

Samedi 2 mars au samedi 23 mars



Davido est son nom d'artiste mais nous le connaissons toutes et tous pour ses peintures inspirées du cosmos, de son imagination débordante et de son talent à savoir jouer avec les couleurs. Il sera parmi nous le *samedi 2 mars à 17h30 (vernissage)*. À découvrir absolument

Avril

Samedi 6 avril au samedi 20 avril



Frédéric Ferblantier est un nouvel artiste à l'Espace Abbé Fret, qui viendra nous présenter son univers artistique le *samedi 6 avril à 17h30*.

Mai



Salon du modélisme ferroviaire **samedi 4 et dimanche 5 mai toute la journée (10h-12h et 14h-18h) à la salle des fêtes**. Nous accueillons **l'association A2M (Amis du Modélisme de Montlandon)** située à Montlandon qui vient avec de nombreux exposants avec leurs circuits, leurs décors, leurs passions du modélisme ferroviaire. Il y aura aussi une bourse d'échanges où les passionnés pourront se retrouver pour échanger, acheter ce qu'ils recherchent afin de compléter leurs collections. Mais aussi des animations et des ateliers pour cette découverte des « petits trains ». Bref, un très bon moment à partager, pour les grands comme pour les petits !

Toutes les expositions sont en entrée libre.

Elles sont accessibles aux horaires de la bibliothèque (fermeture le dimanche, lundi et jours fériés).

L'équipe de l'Espace Abbé-Fret et les artistes sont là pour vous accueillir.

Renseignement à l'espace Abbé-Fret, © 02 37 37 25 27

L'équipe de l'Espace abbé Fret vous souhaite une bonne année 2019 avec vos proches et vos amis.

Espace public numérique

Initiation au code

Découverte de la programmation avec le langage Scratch

- découverte de l'environnement
- Notion de programmation
- Réalisation d'applications ludiques, de jeux

Scratch est utilisé dans les écoles ; il est accessible aux enfants, étudiants et personnes de tous âges.

La découverte du code permet à tous de mieux appréhender le fonctionnement des outils qui utilisent le numérique et, pour ceux qui le souhaitent, de continuer dans ce domaine.

Les ateliers collectifs ont lieu soit le mercredi, soit le samedi ; de 15h à 16h00 en séries de 10 séances pour 10€ (+ abonnement annuel de 2€ pour les enfants et 5€ pour les adultes). Les groupes sont répartis par niveau au cours de l'année et **commencent en mars** (le 6 ou le 9 – gratuit ces 2 jours)

La sécurité des données

Le numérique, les objets connectés... la sécurité informatique, le piratage... les *data center*, les données personnelles... c'est quoi, pourquoi ? Nous sommes tous concernés.

Pour se protéger, il faut prendre un minimum de précautions. Ce sont ces informations simples que nous souhaitons vous fournir afin de rendre évidente cette démarche mais aussi de vous fournir les clés pour le monde qui se prépare.

La loi sur la protection des données personnelles est entrée en vigueur le 25 mai 2018. Que contient-elle ? A quoi s'engage-t-on lorsque l'on accepte un document la concernant ? **L'Espace Abbé Fret organise une conférence sur la protection des données personnelles le samedi 25 mai 2019 à 17h, entrée gratuite.** L'EPN (*Espace Public Numérique*) organise des **ateliers d'information sur la sécurité informatique le samedi 1er juin et jeudi 6 juin de 17h à 18h.** Ils seront suivis d'ateliers adaptés à la demande.



Petite fleur

... oui, c'est le titre d'un morceau de jazz de

Sidney Bechet mais pas que...

Cela fait des années que la commune, et l'équipe 'fleurissement' en particulier, se démène et rêve d'obtenir une fleur de l'organisation des Villes & villages fleuris. Voilà qui est fait depuis 2008 et nous sommes heureux de vous l'annoncer.

Mais cette fleur, me direz-vous, que signifie-t-elle ?
C'est un label au service de votre qualité de vie (ce label s'engage aujourd'hui sur des enjeux tels que l'amélioration du cadre de vie, le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique, le respect de l'environnement, la préservation du lien social et surtout la place du végétal dans l'aménagement des espaces publics.).

Quelles sont ces valeurs :
La qualité de l'accueil, avec une ambiance agréable

Le respect de l'environnement avec des modes de gestion respectueux des ressources naturelles, des actions en faveur de la biodiversité, des espaces naturels à découvrir et des événements sur la nature

Le lien social, avec des lieux de convivialité et de partage autour du jardin

Nous avons eu plusieurs visites, en particulier l'été dernier, et chaque étape nous laissait perplexes : nous rapprochions-nous du but espéré ou bien étions-nous tout simplement dans un système de 'contrôle' de plus en plus exigeant qui nous laisserait déçus au bout du compte ?

Ne restons pas sur cette première étape... et faisons tout pour 'gagner' une 2^e petite fleur. 🌸 🌸
 C'est un travail de chacune et de chacun sur la commune, et pas uniquement celui de notre équipe communale de choc. Un rebord de fenêtre, un jardin visible de la rue... avec la commune, vous êtes nos ambassadeurs auprès de l'organisme pour y arriver.

À vos boutures et vos sécateurs !

MFI D



Pluviométrie

Moulin de Thivaux La Gilardière

Année	Moulin de Thivaux		La Gilardière	
Mois	2017	2018	2017	2018
Septembre	110,3	19,4	101	19
Octobre	37,1	29,5	53	14
Novembre	60,1	124,2	42	117
Décembre	119,6	123,5	121	94

Ces indications nous sont fournies grâce aux relevés effectués quotidiennement par Jean-Baptiste HUCHON et Monsieur MOREAU.
 Pour en savoir plus : www.agriculture-durable61.com

Guy MALARD

Maçonnerie - Couverture

Carrelage - Restauration

Le Haut May 61110 Bretoncelles

📞 **02 37 37 20 61**

BRETONCELLES, UN VILLAGE, DES HAMEAUX

Dixième promenade dans l'origine des noms de lieux dits



Traversons **La Godefraise**, domaine de Godefray, variante phonétique de l'Ouest de Godefroy, et **Le Frou** qui a désigné une terre inculte et abandonnée, un large chemin public ou une place communale jusqu'à **La Charmoie**, du latin *carpinus*, et de l'ancien français *charme*. En

face, **Le Bois (de) Hameri**, du germanique *Haimrik*, comme Aimery/Emeric/Henri.

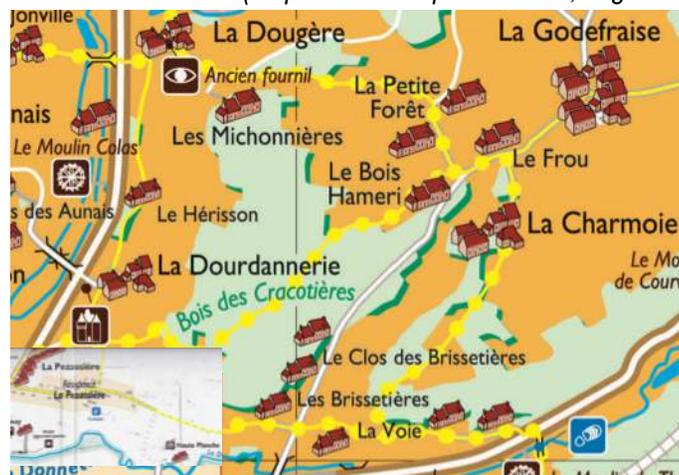
Grimpons ensuite jusqu'au hameau de la **La Petite Forêt**. L'étymologie de *forêt* peut être germanique de *forst*, ou latine de *fores*, les portes extérieures, d'où en français « tout est perdu fors l'honneur », du même radical que *forensis*, étranger et *forum*, tribunal, place du marché, *forain*, *horsain*, et *faubourg*, « for-bourg », agglomération extérieure au bourg principal. En contrebas de la forêt se

trouve **La Dougère**, un important hameau, de Dougier, qui existe aujourd'hui dans le Calvados, ou encore Doux/Ledoux dérivés en *douge* en ancien français, et son ancien fournil.

Vers la D918, nous voyons **Les Michonnières**, domaine de Michon, **Le Hérisson**, domaine de Hérisson, patronyme nettement centré sur l'Orne, **La Dourdannerie**, domaine de Dourdan, puis **La Pezassière**, domaine de Pezas, de l'ancien français *pesas*, chaume de pois, hachure de paille. Au-delà du Bois des Cracotières, voici **Les Brissetières /Le Clos des Brissetières**, domaine de Brisset, **La Voie**, mot français. Enfin, vers le vallon, **Les Hautes Planches**, où la *planche* est le petit pont sur la Donnette.

Françoise Leblond

(d'après Dominique Fournier, linguiste)



Ce Petit Journal est financé grâce aux annonceurs qui nous font confiance... qu'ils en soient remerciés.

IMPRIM 28

et la couleur prend forme !

Création et mise en page de vos documents
Impression offset et numérique, façonnage
Grand format sur bâche, adhésif,...

imprimvingthuit

11 rue de la Fuye | 28400 Nogent-le-Rotrou

contact@imprim28.fr | www.imprim28.fr | Tél. 02 37 52 59 18 | Fax 02 37 52 79 36



Concours des maisons fleuries 2018

Fleurir Bretoncelles

Le jury de l'édition 2018 du concours de fleurissement s'est déplacé sur l'ensemble du territoire communal le 9 août dernier et a pu noter près d'une centaine de maisons fleuries.

Toutefois, les heureux gagnants des années passées sont forcément hors-jeu mais le **Petit Journal** tient à les remercier de nouveau pour leur très joli fleurissement.

Premiers gagnants 2018 :

Mme et M. NORMAND-LÉON, 7 rue Sophie-Girard

Félicitations également aux lauréats suivants qui se classent ainsi :

Maisons avec jardin :

1^{er} : M. BEAUCHET Christopher, 4, cité de la Booz

2^{ème} : Mme DESSEAUX Ghislaine, 3 résidence La Donnette

2^{ème} *ex aequo* : Mme et M. MÉNAGER Michel, 11 rue Henri-Lévier

3^{ème} : Mme WAREZ Yvette, 20 rue Sophie-Girard

Maisons sans jardin :

1^{er} : Mme MICHEL Isabelle, 9 rue Gareau

2^{ème} : M. FLON Jean-Marc, 1 rue Lucien-David

3^{ème} : Mme et M. SAFFRAY Marcel, 3 rue Roger-Calbris

Maisons en campagne :

1^{er} : Mme et M. SAVARD Claude, Moulin d'Arrondeau

2^{ème} : Mme et M. HUARD Henri, La Godefraise

3^{ème} : Mme et M. SANTOS Antoine, 1 bas de Jonville

Merci à l'ensemble des habitants qui fleurissent notre village et merci d'avance pour votre participation au prochain concours 2019 qui se fera sur inscription à la mairie. Nous encourageons toute la population à participer !



LA PERMACULTURE

Il y a plusieurs formes de permaculture.

Nous allons traiter ici de la permaculture appliquée à l'agriculture, celle qui permet de produire une nourriture saine, sans utiliser d'engrais chimiques et de pesticides, donc bonne pour notre santé et notre environnement.

La permaculture s'appuie sur les services rendus par la nature.

Par exemple, le sol de la forêt abrite de nombreux animaux (collembolles, acariens, cloportes, vers de terre ...), bactéries, champignons qui vont créer un sol fertile.

La forêt n'a nul besoin d'engrais pour pousser. Avec la permaculture, on va s'inspirer de la forêt. On va recréer un sol fertile en apportant par exemple du compost.

C'est le sol qui va nourrir la plante.

En permaculture, on ne laboure pas le sol, le labour détruisant la faune qui a besoin d'oxygène en surface.

On n'utilise plus d'engrais chimiques qui polluent



Les Conseils d'Elisabeth

les nappes phréatiques et détruisent l'humus.

On couvre le sol de matières organiques qui vont le protéger du soleil, de la pluie et du vent.

Un seul élément remplit plusieurs fonctions comme la poule produit des oeufs, mange des limaces et donc produit de l'engrais avec ses fientes.

La permaculture n'est pas seulement un système agricole, ce n'est pas seulement produire une nourriture saine mais c'est aussi prendre soin de la nature (les sols, les forêts, l'eau) en minimisant son empreinte écologique.

Elle consiste également à construire des installations humaines durables et résilientes, des énergies renouvelables, l'éco-construction (voir notre article du Petit Journal du mois de mai 2018).

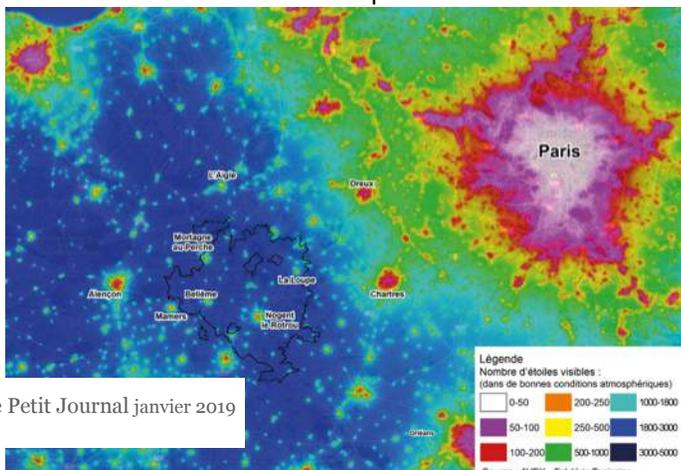
Protéger la nuit : un enjeu pour la nature

Le développement de la lumière artificielle constitue probablement le changement le plus radical que l'être humain a apporté à son environnement. Pendant des millions d'années, l'alternance des jours et des nuits s'est inscrite dans l'ADN des plantes, des animaux, des champignons... Or entre 2005 et 2015 en France, les installations lumineuses ont encore augmenté de 30 %. Cette pollution n'affecte pas seulement nos ciels étoilés, mais aussi notre santé, et plus généralement l'ensemble de la biodiversité, des insectes aux oiseaux migrateurs. Le Parc a fait de ce sujet une priorité au cœur de nombreuses actions et rendez-vous en 2019...

Le ciel nocturne du Perche reste encore relativement bien protégé de ces pollutions lumineuses, et cela malgré la proximité de Paris et de son halo lumineux. On peut ainsi y distinguer jusqu'à 3000 étoiles à l'œil nu, quand à peine une cinquantaine sont visibles depuis les villes. Ce patrimoine, au même titre que le patrimoine bâti ou naturel « terrestre », est un atout pour le développement d'un tourisme lié à l'astronomie. Le Parc a ainsi proposé des initiations à ses prestataires touristiques Valeurs Parc pour qu'ils deviennent des « montreurs de ciel » et communiquent mieux en direction des passionnés d'astronomie ou plus simplement de ceux que le ciel nocturne intéresse.

Accompagner et sensibiliser

Afin d'accompagner les communes vers une meilleure utilisation de l'éclairage nocturne, le Parc a adressé un questionnaire à chacune d'entre elles pour faire le point sur leur avancée en la matière, sur les mesures déjà prises et bien sûr celles à mener. Si beaucoup de communes pratiquent déjà l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit, d'autres s'interrogent encore sur le type de mobilier ou de lampe à préférer. Un accompagnement autour des églises et de leurs clochers accueillant chauves-souris et rapaces nocturnes est



notamment à l'étude pour concilier mise en valeur du patrimoine, efficacité énergétique et prise en compte de la biodiversité.

Tout au long de l'année, des rendez-vous permettront de faire le point avec des spécialistes sur les risques de la pollution lumineuse sur la santé humaine et sur la biodiversité : conférences, sorties nature... Deux résidences d'artistes, l'une dans une commune de l'Orne, l'autre dans une commune de l'Eure-et-Loir, seront menées sur ce thème avec l'ensemble de la population. Enfin notez d'ores et déjà le rendez-vous de la Fête du Parc, samedi 11 mai 2019 à la Maison du Parc, avec là encore plusieurs causeries, ateliers et sorties sur le monde de la nuit en point d'orgue à une journée festive et musicale !



Les bons gestes chez soi

À l'intérieur :

- éteindre systématiquement les lumières inutiles quand on quitte une pièce par exemple
- réduire la puissance des ampoules ou installer un variateur
- éviter la propagation inutile de la lumière : rideaux et volets aux fenêtres (de simples voiles blancs atténuent l'émission de lumière polarisée à laquelle sont sensibles certaines espèces)

À l'extérieur :

- installer des minuteries ou des détecteurs de présence, éteindre systématiquement les lumières inutiles
 - adapter la puissance, la taille et l'orientation du faisceau lumineux aux besoins
 - de toute façon ne pas orienter les lampes vers le ciel
- Et n'oubliez pas que la réduction de la pollution lumineuse concourt aussi à réduire la facture énergétique et les émissions de CO2 !

Découvrez plus d'actions du Parc sur parc-naturel-perche.fr
Le Parc est à votre service pour toutes vos questions touchant à ses nombreux domaines de compétences au 02 33 85 36 36
et par mail : contact@parc-naturel-perche.fr



Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre

100 ans après...

Le centième anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 s'est déroulé en plusieurs phases :

le 9 novembre 2018, des lucioles ont été déposées au monument aux morts de Bretoncelles en présence des élus de la municipalité, de madame Françoise Leblond (représentant les membres de la Légion d'Honneur) et des sapeurs pompiers de Bretoncelles. Des lucioles ont également été déposées au cimetière, sur les tombes des soldats victimes des dernières guerres.

Le 11 novembre a été commémoré à Bretoncelles sous une pluie battante avec la participation de monsieur David Lambert, maire de la commune, ainsi que des membres du Conseil municipal, des sapeurs-pompiers et d'une délégation de la Sécurité Civile de Nogent-le-Rotrou. Les discours et l'appel aux morts pour la France ont été prononcés devant le monument aux morts avec dépôt de gerbes.

Après la mise en place du drapeau national au carré militaire du cimetière de Bretoncelles, un hommage a été rendu, sur place, aux soldats morts pour la France.



L'ACPG a également participé à la préparation d'une exposition sur le thème de la première guerre mondiale, exposition qui a rencontré un vif succès (voir

article du journal « Le Perche » du 14 novembre 2018)

L'ACPG remercie les employés communaux pour leur participation à la préparation de ces événements, notamment pour la mise en place du pied de mât au cimetière.

Merci également au « Souvenir Français » pour la fourniture du drapeau.

Enfin, merci à la municipalité d'avoir mis en place des abris pour le déroulement de la cérémonie au monument aux morts.



Demandez votre carte du combattant

Le gouvernement a décidé d'accorder la carte du combattant et ses avantages aux soldats déployés en Algérie après la fin de la guerre, entre 1962 et 1964. Les militaires français présents en Algérie entre le 2 juillet 1962 et le 1^{er} juillet 1964, après les accords d'Evian qui ont mis fin à la guerre, vont bénéficier de la carte du combattant.

Près de 49 800 personnes, dont une majorité d'appelés, sont concernées par cette mesure et parmi eux figurent des Bretoncellois.

Outre le port de la Croix du combattant, cette carte donne droit à une retraite d'un montant de 749 € par an, offre à partir de 75 ans une demi-part supplémentaire pour le calcul de l'impôt sur le revenu et permet de souscrire une rente mutualiste.

L'ACPG, section de Bretoncelles, vous aide à remplir votre dossier. Il vous suffit pour cela de nous prévenir en écrivant à l'association ou en prévenant un des membres du bureau.

Le dossier se compose d'un imprimé CERFA, fourni par les ACPG, tout document militaire en votre possession (photocopie ou originaux), la photocopie d'une pièce d'identité et de la carte vitale, une photo d'identité récente, conforme aux normes actuels.

N'hésitez pas à nous contacter.

Adhérez à la section de Bretoncelles des ACPG

Vous n'avez aucun lien avec les guerres, ni l'armée, mais vous souhaitez participer au devoir de mémoire, vous pouvez adhérer à l'association en qualité de bienfaiteur pour une cotisation forfaitaire annuelle de 20 €



L'association Plumes & Talents

Cette année 2018 la fréquentation de notre salon du livre fut encore plus grande que l'année précédente. Nous sommes heureux de constater qu'un public conséquent est intéressé par la lecture et l'écriture.

Les écrivains présents ont été ravis de leur journée. Pour beaucoup, Bretoncelles fut une découverte et ils en garderont un excellent souvenir. Certains demandent à revenir pour 2019.

Nous vous remercions comme eux de votre présence, les bretoncelloises et bretoncellois.

Nous espérons vous retrouver le dimanche 27 octobre 2019 et que vous serez encore plus nombreux !

Tous les membres de l'association Plumes et Talents.

Association Hautes Planches

« Bonjour !

Nous sommes un groupe de 15 personnes et avons acheté le Moulin de la Haute Planche il y a maintenant 1 an !

7 d'entre nous y habitent déjà.

Nous travaillons à la restauration des bâtiments.

Nous avons formé une fanfare.

Voilà pour le moment !

Nous vous tiendrons informés de nos avancées !

Bonne année à vous !

Au plaisir de vous rencontrer. »

PS : Si vous voulez rejoindre la fanfare avec votre instrument, contactez nous (voir annuaire des associations à Hautes Planches).



Club de gymnastique volontaire de Bretoncelles



L'année 2018-2019 a déjà commencé mais il reste encore de la place et nous serions heureux de vous accueillir.

Nous sommes un groupe dynamique, souriant et nous travaillons dans la bonne humeur, chacun à son rythme.

Marie-Anne LEGER, diplômée d'Etat, qui est notre éducatrice sportive, très tonique, sait nous « booster » : les exercices sont variés et jamais les mêmes :

- ↪ **cuisses/abdos/fessiers**
- ↪ **step**
- ↪ **élastiques**
- ↪ **musculature posturale**
- ↪ **équilibre**
- ↪ **concentration, coordination des membres**
- ↪ **poids et/ou lests...**

Nous nous retrouvons

**chaque jeudi de 10 h 30 à 11 h 30
au Gymnase de Bretoncelles**

et cela, même pendant les petites vacances scolaires.

La saison 2018-2019 étant commencée, la cotisation, pour les 6 mois à venir, s'élève à **60 €** au lieu des 80 € prévus en début d'année scolaire.

Vous avez la possibilité de participer à deux cours gratuitement afin de nous connaître.

**VENEZ NOMBREUX ET REJOIGNEZ VITE, ON VOUS
ATTEND DANS LA BONNE HUMEUR...**





20 octobre 2018 : une date inoubliable

Inauguration des travaux du chœur

A 11h samedi 20 octobre avait lieu l'inauguration des travaux du chœur de l'église, une occasion pour le président de BPN de rappeler le rôle majeur de l'équipe qui s'appelle Annie, Donatella, Jacqueline (pour les femmes), Maurice, Tanguy et Yves pour les hommes). Si certains sont partis, souvent pour des cas de force majeure, d'autres nous ont rejoints comme Bernadette, Evelyne, Monique, André, Rémy. Mais BPN n'oublie pas Tanguy, Vice-président de BPN depuis la création, Chevalier des Arts et des Lettres, qui a tant fait pour l'association et qui nous a quitté il y a juste un an, le 2 octobre 2017.

Le principal but de l'association, c'est la restauration de l'église. Quand la commune décida de procéder aux travaux extérieurs, c'est sans hésiter que BPN apporta sa contribution et grâce à la convention tripartite avec la Fondation du patrimoine, les dépenses communales ont été allégées de 136 000 €. Pour autant, fallait-il en rester là ?

Cette église, bien placée en centre bourg, magnifiquement restaurée à l'extérieur, ouverte tous les jours de l'année, ne pouvait qu'attirer des visiteurs, d'où l'idée de procéder à une restauration complète de l'intérieur en 5 tranches.

La 1ère concerne le chœur, un chœur construit en 3 pans au 19ème siècle afin d'y adjoindre les 2 sacristies. Un peu de grattage permet de découvrir rapidement les peintures que nous imaginions sur des cartes postales anciennes qui étaient gravées également dans la mémoire des anciens. Les précieux conseils de Servanne Desmoulins-Hémery, cheffe de mission patrimoine et musées au Conseil départemental ont facilité nos travaux dans les règles de l'art.

Aujourd'hui, le visiteur peut découvrir les 4 évangélistes : St Mathieu avec son enfant, St Jean et son aigle, St Luc et son taureau et St Marc avec son lion.

Les remerciements s'imposent pour tous ceux qui ont soutenu ou réalisé ce projet : Pour ne pas être trop long, je voudrais adresser quelques remerciements à :

- la commune, propriétaire de l'édifice, qui nous a autorisés à effectuer ces travaux
- Servanne Desmoulins-Hémery pour ses précieux conseils et son soutien
- Jean Lefévre, peintre, pour le prêt de son échafaudage,
- l'abbé Hébert pour son encouragement et son aide,

- Annik Dieu pour la passion qui l'a toujours animée au cours de ses travaux parfois difficiles lorsque elle était perchée à 9 mètres de hauteur !!

- l'association ASPPerche qui nous a octroyé 1200 € de subvention,

- et toute l'équipe de BPN, toujours présente pour assurer la logistique.

L'ensemble des travaux a coûté 20 100 €, dont 18 900 € payés par BPN grâce aux cotisations de ses adhérents et aux dons versés.

Pour continuer, nous avons besoin de nouveaux adhérents.

Rhoda Scott, son batteur et sa chanteuse

A 18h, samedi 20 octobre avait lieu un concert qui restera dans les annales. Le public s'est réjoui de l'organiste, du batteur et de la chanteuse.

Près de 300 participants ont contribué au succès de cette soirée même si, en fait, aucun bénéfice n'est réalisé, tant les cachets sont élevés.

Mais BPN se devait de vous offrir ce spectacle pour fêter sa 1ère décennie.



PROGRAMMATION DU 1^{er} SEMESTRE 2019
Séance mensuelle chaque deuxième vendredi du mois
(à l'exception des programmations exceptionnelles)

Séance à 20h30- Salle Octave Mirbeau à Rémalard

11 janvier : LE ROMAN D'UN TRICHEUR de Sacha Guitry

8 février : LA CAPTIVE AUX YEUX CLAIRS de Howard Hawks

22 février : Soirée film documentaire LA SOCIOLOGUE ET L'OURSON de Etienne Chaillou et Mathias Théry

8 mars : LE GUEPARD de Luchino Visconti

23 mars : Nuit du Court
1h30 des meilleurs courts-métrages, animation et fiction

12 avril : INTERSTELLAR de Christopher Nolan

10 mai : Soirée film documentaire MADAME L'EAU de Jean Rouch

14 juin : ON CONNAIT LA CHANSON de Alain Resnais



CLUB de LOISIRS de BRETONCELLES

Présidente : Bernadette CHEVÉE ☎ 06 75 52 00 67

Secrétaire : Michelle DOSNE ☎ 02 37 37 29 64

ACTIVITÉS

Pour diversifier davantage nos activités de « loisirs-créations », nous avons créé un nouvel atelier manuel : Tricot/Crochet, animée par Aude Bouchaud. Nous invitons les débutantes comme les expertes en mailles à nous rejoindre, le mercredi après-midi (tous les 15 jours), pour échanger conseils et savoir-faire.

Rappel des activités

Le Club de Loisirs vous propose 13 activités :

Cartonnage	Confection de poupées
Dessin	Conversation en anglais
Vannerie	Fleurs & Plantes
Randonnée	Tricot/Crochet
Jeux de société	Vélo promenade
Dictée ludique	Informatique
Peinture	

NOS DERNIÈRES MANIFESTATIONS 2018

Les 1ers gestes qui sauvent: par l'intermédiaire de l'Association « santé éducation et prévention sur les territoires » de Basse-Normandie, nous avons organisé une session de formation :

Conférence d'information le 3 septembre 2018.

Formation pratique en 2 séances de 3 heures par

APE

(Association des parents d'élèves)

Loto le 24 mars à 14h à la salle des fêtes (ouverture des portes à 13h)

participant, les 28 et 29 septembre 2018.

Mercredi 21 novembre : Déjeuner et Spectacle « imitateur de Michel Sardou » à Mamers. Départ en car de Bretoncelles

Dimanche 2 décembre : Bûche de Noël des adhérents

Samedi 15 décembre : Stand du Club de Loisirs au Marché de Noël

NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS 2019

Vendredi 25 janvier : Assemblée Générale et galette des rois

Vendredi 15 février : à 12 h, salle des fêtes, repas de la Saint-Valentin animé par l'orchestre Nicolas Devoir (3 musiciens)

Samedi 27 avril : Participation à la fête de la Randonnée (Rando 61)

Dimanche 7 juillet : Stand au vide-grenier de Bretoncelles

Pour participer à ces activités et aux manifestations du Club, l'adhésion personnelle comporte une cotisation annuelle de 15 € ; renseignements auprès de la Présidente ou la Secrétaire.

Pour davantage d'informations sur nos activités et manifestations, nous vous invitons à consulter notre site «<https://www.clubdeloisirsbretoncelles.fr> » ainsi que l'agenda mensuel des activités affiché : salle Gauthier-Lapierre et CocciMarket.

Toute mon équipe et moi-même vous présentons

NOS MEILLEURS VŒUX POUR 2019

La Présidente Bernadette CHEVÉE

ABEL

(l'Association Bretoncelloise d'Education et loisirs) vous presente ses bons voeux pour cette nouvelle année
Nos remerciements à tous les exposants de 2018 et rendez-vous le 7 juillet 2019 pour le vide-greniers !!!
vous pouvez vous inscrire au [02 37 37 21 45](tel:0237372145)
le Président, REMY TAFOIRY



MATFER

Le matériel professionnel à prix d'usine!

Moules à pâtisserie, casseroles, poêles, ustensiles, vaisselle, verrerie, articles éphémères...

Horaires Magasin

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 14h-17h
Mercredi : 10h-12h30 / 14h-17h
Samedi : 10h-12h30

Longny au Perche

ZI Les Réhardières - Route de l'Aigle
61290 Longny au Perche
02.33.85.38.02
www.matfer-magasinsusine.com

Spécialiste de l'équipement gastronomique



ANTIQUITES

André Maréchal

Petits meubles - Bibelots - Pendules
Luminaires - Bronzes - Peintures - Curiosités

11, Place Charles de Gaulle Ouverture
61110 Bretoncelles, Samedi et Dimanche
Tél. 02.37.37.21.58. 9h30-12h30 et 15h-18h30



FRET Yannick
Artisan



ENTRETIEN ESPACES VERTS
TRAVAUX DE COUVERTURE - ZINGUERIE
AMENAGEMENT INTERIEUR - EXTERIEUR ET
AUTRES PETITS TRAVAUX

Tél : 06 32 11 79 09

« Plaisance » - 61110 Bretoncelles

Conter
Fleurettes

Artisan fleuriste
Cadeaux

13, place du Général de Gaulle
61110 BRETONCELLES

02 37 37 07 16



Vente à la ferme de viande bovine



Race Salers

Vente en caissettes de 12 kgs
Sur commande

Animaux nés et élevés sur l'exploitation

GAEC DE LA DUFFETIÈRE

BACLE CLAUDE & CHANTAL
LA DUFFETIÈRE - 61110 BRETONCELLES
TÉL : 02 37 37 29 45



**& JOUR
& NUIT**

**AMBULANCES
Charles**

Installation de téléassistance

50 avenue de Paris
28400 MARGON

02 37 52 15 58

contact@ambulances-charles.fr

www.ambulances-charles.fr



**depuis 40 ans
à votre service**

- Ambulances
- VSL
- Taxis
- Installation et gestion de téléassistance



Taxis 9 places



*6 Pierres Paysagères
sylvain sagot*

06 43 15 89 73
www.6pierrespaysageres.fr

*Conception de Jardins
Aménagement allées
cours et jardins
Maçonnerie Paysagère
Aménagement en Bois
Clôture - Terrassement
Entretien de Parcs et Jardins*

TAXI CAILLON

À votre disposition 24/24 et 7/7

Nous sommes à votre disposition pour vous conduire vers tous types d'établissements, en vous accompagnant dans les démarches administratives.
Contactez nous au **02.37.52.09.39** ou **06.74.92.37.16**




L'Atelier d'Elisabeth
Restauration de céramique

Elisabeth Olliquet
27 La Booz 61110 Bretoncelles
06 15 98 84 52

atelisab@orange.fr
<http://www.atelierdelisabeth.jimdo.com>



BRUNET CÉDRIC

maçonnerie, couverture, isolation
neuf et rénovation

Le moulin de Courvoisier
61110 Bretoncelles

tel: 02.37.29.27.58
port: 06.16.71.27.28
email: cedricbrunet0697@orange.fr

n°siret 44201714100015

Annuaire de la commune

Mairie : ☎ 02 37 37 23 27 Fax : 02 37 37 21 32
Ouverture du lundi au samedi de 9h30 à 12h
Courriel : mairiebrettoncelles@orange.fr

Communauté de Communes Coeur du Perche : ☎ 02 33 25 44 85

École élémentaire : ☎ 02 37 37 28 67 Directrice :
Madame **Nathalie LIGER**

Cantine : ☎ 02 37 37 21 08

Blog : <http://blogs.etab.ac-caen.fr/ecole-brettoncelles/index.php/>

Ramassage des ordures ménagères :

le vendredi matin dans le bourg
le mardi matin dans la campagne
(sauf les 1^{er} mai, Noël et jour de l'an)

Déchetterie à Rémalard :

☎ 02 33 83 07 43 horaires en page 40)

Eau

Brettoncelles : mairie * **Claude SAVARD** : ☎ 06 77 08 87 63
Le Pas-St-L'Homer : * **Olivier BOULAY** : ☎ 02 33 25 45 32

EDF : ☎ 08 10 33 30 61

Gendarmerie : ☎ 17

* Rémalard : lundi, 8h à 12h - mercredi et vendredi, 14h à 19h
* Longny-au-Perche : tlj, 8h à 12h & 14h à 19h

Pompiers : ☎ 18 (à partir d'un portable : 112)

S.A.M.U. : ☎ 15

Médecin (Cour arrière de la Mairie, 24 rue Lucien-David) :

Dr Veronica RICO ☎ 02 37 37 20 08 **Consultation :**
lu ma je ve, 12h30-15h30
me, 8h30-11h30 - sa, 9h30-11h30

Sur RV : lu ma je ve, 17-18h

Masseur-Kinésithérapeute (derrière la mairie) :

Léa DEBRAY ☎ 06 81 34 45 37 & leadebray@live.fr
Horaires du cabinet : lu me je : 9h-12h30 - ma ve : 14h-18h

Osthéopathe (derrière la mairie) :

Marine GERMOND ☎ 07 84 97 02 55
Horaires du cabinet : lu-ve : 9-20h et sa : 9-12h

Pharmacie : ts jours 9-12h30 & 14-19h

fermé les mercredis et samedis après-midi

M. HÉDOUIN ☎ 02 37 37 20 38

Infirmières : ☎ 02 33 83 62 62

Maison de retraite : ☎ 02 37 37 20 92

CPAM : permanence à Mortagne-au-Perche au centre hospitalier, 9 rue de Longny, le mercredi de 9 h à 12 h 45 et 14 à 16 h

Assistante sociale : ☎ 02 33 85 30 20 Permanence sur rendez-vous les 1ers et 3èmes mardis de 9h30 à 12h

Ambulances

Ambulances Malnuit Rémalard ☎ 02 33 83 56 56
Ambulances Charles Margon ☎ 02 37 52 15 58

Centre hospitalier de Nogent-le-Rotrou :

1 avenue de l'Europe ☎ 02 37 53 75 75

Taxis, TAP (transport assis professionnalisé) :

Taxi Caillon ☎ 02 37 52 09 39 / 06 74 92 37 16

Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) : ☎ 02 37 37 48 67

UNA (union national de l'aide) Pays du Perche :

☎ 02 33 85 30 50

ADMR (aide à domicile en milieu rural) :

☎ 02 33 83 72 10

Vétérinaires : ☎ 02 33 83 65 65

Marchés : jeudi et samedi matin

La Poste : ☎ 02 37 37 24 95

mardi, jeudi & vendredi de 9h à 12h30 & 14h à 16h00,
samedi et mercredi matin de 9h à 12h, (fermée les lundi, mercredi et samedi après-midi)

Espace Culturel Abbé-Fret

Bibliothèque & Espace Public Numérique

☎ 02 37 37 25 27 ou biblio.brettoncelles@wanadoo.fr mardi et jeudi, 9h à 12h - mercredi et samedi, 9h à 12h & 14h à 18 h

Crédit Agricole : ☎ 08 25 84 04 55

Du mardi au samedi de 9h15 à 12h15,
de 14h à 18h, sauf 16h le samedi
Uniquement sur RV l'après-midi

Notaire

Étude LECERF-OFFROY ☎ 02 37 37 20 02
Fax : 02 37 37 26 32

Paroisse catholique

<http://www.paroissesperchesud.fr/spip.php?rubrique8>

Renseignements : ☎ 02 37 37 21 45

Mission locale : ☎ 02 33 83 09 42 (La mission locale est un espace d'intervention au service des jeunes 16 - 25 ans)

MAP (marché ambulante du Perche) :

épicerie sociale itinérante (sur dossier) 02 37 52 75 93 Parking du gymnase le jeudi de 9h à 10h30 tous les 15 jours

Annuaire des associations

AAPPMA HVDH (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques Haute Vallée de l'Huisne) :
Michel MOULIN michel-andre.moulin@laposte.net

ABEL (association paroissiale Bretoncelloise d'éducation & loisirs) :
Rémy TAFOIRY, 2 rue de la Passerelle, Bretoncelles,
☎ 02 37 37 21 45

ADI (association pour la diffusion de l'information) :
Marie-Florence DUPRIEU, Mairie de Bretoncelles,
☎ 02 37 37 23 27 & mairiebretoncelles@orange.fr

ACPG (anciens combattants, prisonniers de guerre) : Pascal
GEORGES, aacpg.bretoncelles@gmail.com
www.bretoncelles.fr/acpg-accueil.html

Amicale des Pompiers : Damien DOS ANJOS Mairie de
Bretoncelles ☎ 06 21 21 66 71
amicale.sp_bretoncelles@yahoo.fr

APE (association des parents d'élèves) : Stéphane FINET,
☎ 02 37 37 29 09 et oceanais61@hotmail.fr

Association des Galas de danse (*danse
contemporaine, classique et jazz avec le soutien de la
CdC du Perche rémalardais*) : Morgane BASTARAUD,
☎ 06 72 85 79 48 et morganebasta@hotmail.com

Au Clair de Lune, École de musique associative, Valentin
AKRICHE, Chemin d'Arrondeau ☎ 06 73 91 09 34,
Auclairdelune.asso@gmail.com et http://
www.facebook.com/Asso.AuClairDeLune

Badminton Club Bretoncellois : Julien BONDESAN,
2 rue Henri-Levier ☎ 06 47 23 06 62 & bcb61.free.fr

Bille de Clown : Émilie COURTOIS, Mairie de
Bretoncelles, ☎ 06 83 40 12 63 (Yoga, Aïkido, Chant,...)

Boules Bretoncelloises : Gabriel SEBOK, 14 La
Maintelonnère, ☎ 02 37 52 77 62 & bretoncelles.fr

Bretoncelles Patrimoine et Nature (BPN) :
Daniel CHEVÉE, 3 Place du Général-de-Gaulle,
Bretoncelles, ☎ 06 08 07 00 95 & bretoncelles.pn@free.fr

Club de Loisirs : Bernadette CHEVÉE, 3 place du
Général-de-Gaulle, Bretoncelles, ☎ 06 75 52 00 67 &
bretoncelles.fr

Cyclisme (Union Sportive Nogentaise) Jean-Luc BARRETEAU :
10 Jonville ☎ 02 37 37 24 13 ou 07 82 14 28 81

Étrier bretoncellois (L') : Élodie PARENT, 1 Montras,
etrierbretoncelles@gmail.com, ☎ 06 79 21 64 08

Association Hautes Planches : (pour l'instant, fanfare...
mais d'autres activités à suivre prochainement !) 3 lieu dit
Haute Planche ☎ 02 18 00 15 48

Football Club Espoir du Perche (enfants et jeunes) :
Laurent DALIDET ☎ 06 66 74 21 40

GV - GFB (gymnastique volontaire - groupe folklorique
Bretoncellois) : Martine SIRDEY, Mairie de Bretoncelles,
☎ 02 37 37 23 27 & bretoncelles.fr

Gymnastique d'Entretien : Corinne CROSNIER,
2 Le Noyer, Bretoncelles ☎ 02 37 37 20 51

Halem Théâtre : Marie-Florence DUPRIEU, Mairie de
Bretoncelles, ☎ 06 60 15 39 30 ou 02 37 37 23 27

Le Corps et l'Esprit (*Qi qong et Sophrologie*) :
Marc LECORRE ☎ 06 73 56 86 75 www.chartres-
sophrorelax.com

Livres au Perche : Donatella THÉZÉ, 32 rue Jules-Lemaître
☎ 02 37 37 28 14, tanguygarric@free.fr

Pèlerine (La) : Béatrice LANNUZEL, EHPAD, 40
résidence Les Grands Prés ☎ 02 37 37 20 92

Pongistes Cœur du perche : Daniel SECRÉTAIN, La
Baudorière, La Madeleine-Bouvet ☎ 02 33 25 06 72

Plumes & Talents : Chantal GUILBERT
☎ 06 07 79 76 89 & labelouette@yahoo.fr

Tae kwon do « Les Perchés du Art'Tae » : Secrétariat
& info ☎ 06 67 03 90 89, lesperchesduart.tae@gmail.com

Dates à retenir

- . vendredi 1er février : **Réunion publique PLUI** à Rémalard-en-Perche (locaux de la CdC)
- . vendredi 22 février à 17h30 : **Agence postale communale**, réunion publique
- . dimanche 24 février : **Loto des pompiers**
- . jeudi 28 février : **Fermeture de la chasse**
- . dimanche 24 mars : **Loto de l'APE**
- . dimanche 14 avril : **animation autour du thème de Pâques et MPP**
- . dimanche 28 avril : **Repas des anciens**
- . dimanche 5 mai : **Marché aux fleurs et MPP**
- . samedis 11, 18 et 25 mai : **Théâtre avec Les bouffons des planches**
- . dimanche 9 juin : **MPP et orgue de Barbarie avec Erwan**
- . samedi 29 juin : **Spectacle de l'association Bille de Clown**
- . jeudi 15 août : **MPP et orgue de Barbarie avec Erwan**
- . dimanche 22 septembre : **Journées du Patrimoine et MPP**
- . dimanche 7 juillet : **Vide-greniers**
- . samedi 13 juillet : **Fête communale**

Permanences des élus

Afin de renforcer notre proximité et répondre plus rapidement à vos demandes, deux adjoints, Sylvie Hée et Eric Chérot vous accueilleront lors de **permanences sans rendez-vous le 2^e samedi de chaque mois de 10h à midi.**

N'hésitez pas à venir les voir, les solliciter : ils sont à votre service.

Pour rappel :

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous à la mairie tous les lundis et mardis.

Réunion du Relais d'Assistantes

Maternelles (R.A.M.) tous les mois

Se renseigner à la Communauté de Communes

☎ 02 33 25 44 85

Horaires déchetterie

Été (1er avril-30 sept) : lu->ve 9h-12h30 / 13h30-19h - sa 10-12h/14-18h

Hiver (1er oct-31 mars) : 9h-12h30/13h30-18h sa 10-12 : 14-17h

Calendrier scolaire Année scolaire 2018/2019 zone B

vacances d'hiver :

samedi 9 au lundi 25 février

vacances de printemps :

samedi 6 au mardi 23 avril

vacances d'été :

samedi 6 juillet

Prochains Conseils municipaux

vendredi 1er mars à 20h

mercredi 10 avril « «

Halte-garderie «Petits Bolides»

à Sablons-sur-Huisne (salle des Aînés)

du lundi au jeudi de 8h30 à 17h

et le vendredi matin de 9h à 12h.

☎ 06 74 29 22 32

Un site dédié tout particulièrement aux familles :

Communauté de communes Cœur du Perche

Service Jeunesse

Zone d'activités Saint-Marc Ouest 61110 Rémalard-en-Perche

Mail : jeunesse@coeurduperche.fr Tel : 02 33 25 44 85

<https://jeunesse.coeurduperche.com>

Solution des mots croisés de la p. 25

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	I	N	I	M	I	T	A	B	L	E
2	N	A	T	A	T	O	I	R	E	S
3	T	R	I	G	O	N	E		S	
4	I	N	N		U	S		B	T	S
5	M	I	E	N			T	U	E	R
6	I	A	R	O	S	L	A	V		A
7	S		A	R	P	E	G	E		S
8	T	R	I	M	O	T	E	U	R	
9	E		R	E	R			S	U	E
10	S	I	E	S	T	E		E	S	T

Horaires SNCF (jusqu'au 5 juillet 2019)

Pour celles et ceux qui le peuvent, nous vous invitons à consulter le site
<http://maligne-ter.com/paris-chartres-nogent/>

Fiche complète Paris - Versailles - Chartres - Nogent-le-Rotrou - Le Mans... et retour :
https://cdn.ter.sncf.com/medias/PDF/centre_val_de_loire/3_tcm56-201376_tcm56-201341.pdf

Paris Montparnasse - Versailles-Chantiers - Chartres - Nogent-le-Rotrou - Le Mans

Jours de circulation	L à V	L à V	L à V	S	Q*	L à V	SDF	L à V	L à V	SDF	L à V
Paris		05:33	07:09	06:36	11:06	15:06	16:09	16:24	17:24	18:09	18:24
Versailles		05:47	07:25	06:52	11:22	15:22	16:25	16:40	17:40	18:25	18:40
Chartres		06:42	08:24	07:37	12:08	16:07	17:24	17:27	18:27	19:24	19:27
Chartres (D)	06:07	06:48	08:29	08:29	12:29	16:32	17:29	17:29	18:29	19:29	19:29
La Loupe	06:32	07:18	09:02	09:01	13:01	17:05	18:01	18:01	19:02	20:02	20:02
Bretoncelles	06:42	07:25	09:10	09:10	13:10	17:12	18:09	18:09	19:10	20:10	20:10
Condé sur H.	06:49	07:31	09:16	09:16	13:16	17:18	18:15	18:15	19:16	20:16	20:16
Nogent -le-R. (A)	06:56	07:36	09:22	09:22	13:22	17:24	18:22	18:22	19:22	20:22	20:22
Nogent (D)	06:57	07:37	10:44	10:44		17:57	18:24	18:26	19:43	20:48	20:48
Le Mans	07:46	08:24	11:22	11:22		18:48	19:14	19:17	20:22	21:28	21:28

Le Mans - Nogent-le-Rotrou - Chartres - Versailles-Chantiers - Paris Montparnasse

Jour de circulation	L à V	L à V	S	L à V	Q*	Q*	L à V	L à V	Q*		
Le Mans	03:38	06:01		06:40		12:40	15:38	16:40	17:38		
Nogent (A)	04:15	06:31		07:30		13:32	16:13	17:36	18:15		
Nogent-le-R. (D)	05:37	06:37	06:37	07:31	08:36	13:34	16:37	17:37	18:37		
Condé-sur-H.	05:43	06:43	06:43	07:38	08:42	13:40	16:43	17:43	18:43		
Bretoncelles	05:49	06:49	06:49	07:44	08:47	13:45	16:49	17:49	18:49		
La Loupe	05:58	06:58	06:58	07:53	08:55	13:53	16:58	17:58	18:58		
Chartres (A)	06:30	07:30	07:30	08:26	09:25	14:23	17:30	18:30	19:30		
Chartres (D)	06:32	07:32	07:35	08:32	09:34	14:52	17:35	18:35	19:35		
Versailles	07:23	08:23	08:38	09:23	10:37	15:41	18:38		20:38		
Paris	07:35	08:35	08:50	09:35	10:49	15:53	18:50	19:43	20:50		

**EN VRAI,
PLUS ON SE PARLE,
MIEUX ON SE COMPREND.**

Être mutualiste,
c'est agir au contact
de nos 3,5 millions
de sociétaires,
sur le terrain.

groupama.fr | Groupama Centre Manche

Prévoyance | Auto | Habitation | Santé

Votre nouvelle agence de Rémalard 61110 - Zac de Sain Marc Dorceau - Tél. : 02.33.73.73.55

N°Cristal 09 69 36 10 11*
APPEL NON SURTAXÉ

Groupama
CENTRE MANCHE
la vraie vie s'assure ici

Nous trouver
BMD sans gluten
Les Docks de Saint-Marc
61110 Dorceau - Rémalard-en-Perche

Nous contacter
info@bmdsansgluten.fr - https://
bmdsansgluten.fr
Tél. 02 33 73 95 01 - 06 82 45 02 28

Coiffure Nacrée
Homme / Femme / Enfant

Tél 02 37 37 24 10

4, place du Général de Gaulle
61110 Bretoncelles

TRANSPORTS & DEMENAGEMENTS

Camion 20 m3 avec hayon
Transport de vos achats encombrants
Déménagement dans toute la France
Liaison quotidienne sur la Région Parisienne

Tél: 0611315108
BRETONCELLES

Mail: algdistribution61@gmail.com

Aux prairies du Perche
Boucherie, Charcuterie, Plats cuisinés, Buffets froids

Vos bouchers Frédéric et Vincent vous proposent:

- une viande de la région, choisie par leurs soins
- une charcuterie artisanale souvent récompensée
- des plats cuisinés
- des rôtis spéciaux
- la réalisation de vos buffets froids
- des colis préparés en boutique

* boeuf, porc, dinde, poulet de 100€ à 120€
* 2 colis grillades pour l'été

25 place du Général de Gaulle
61110 Bretoncelles
Tel: 02 37 37 20 14

Ouvert du mardi au samedi
8h - 13h et 15h - 19h30
et le dimanche 8h30 - 12h30
Fermé le lundi

5 rue des camélias
61290 Neuilly-sur-Eure
Tel: 02 33 83 59 80

Ouvert du mardi au samedi
8h30 - 13h
et le dimanche 8h30 - 12h30
Fermé le lundi

Entretien THOMAS Christophe
Parcs & Jardins
 La Jolivetière
 61110 CONDEAU
 LIGNE DIRECTE **02 33 73 38 23**

Arnaud Bourguin
 Architecte
 Lieu dit la dougère
 61110 Bretoncelles
 Email : berzyfil@hotmail.fr



Tel : 07 70 79 28 12

ARTISAN, RESTAURATION DU PATRIMOINE
MENUISERIE A.R.P. EBENISTERIE
 Pascal ODILLARD
 Z.A. Saint-Marc - 61110 DORCEAU
 Tél : 02 33 83 28 59 - Fax : 02 33 83 28 69
 Site internet : www.arpatrimoine.com
 Email : a.r.patrimoine@wanadoo.fr



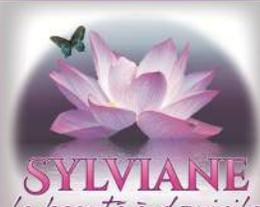


SYLVIANE
la beauté à domicile

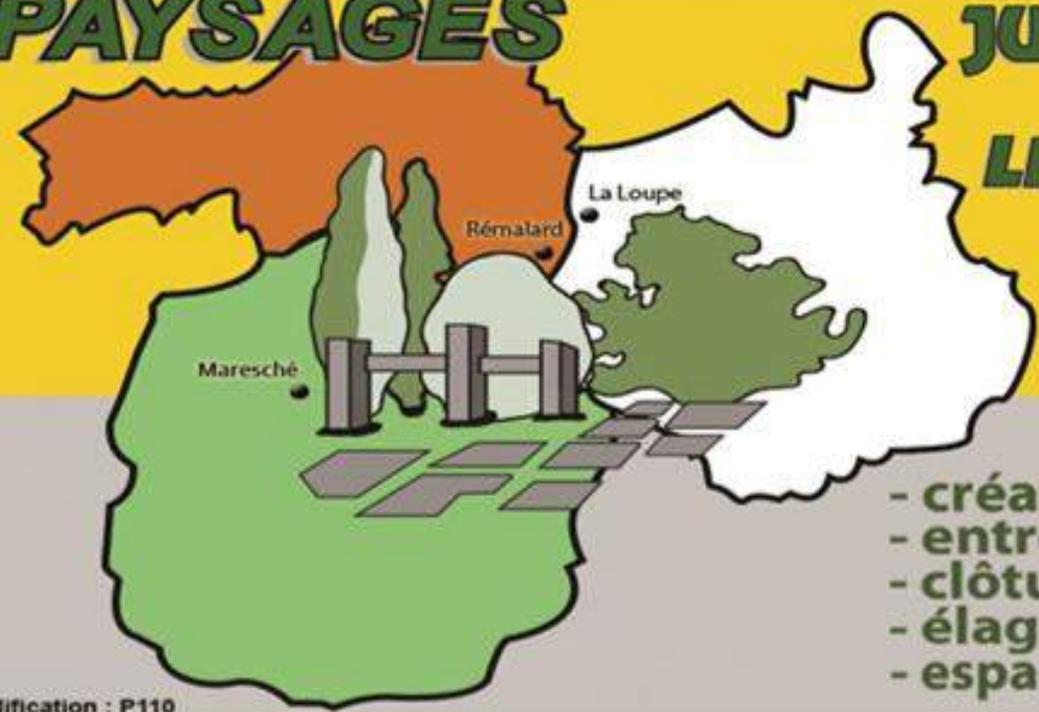
MAQUILLAGES
 SOINS VISAGE
 ÉPILATIONS SOINS MAINS ET PIEDS
 MASSAGES BIEN-ÊTRE

*Accordez-vous un temps pour vous détendre...
 Votre esthéticienne prend soin de vous... chez vous*

Renseignements et Rendez-vous **06 38 52 83 76**
 f Like [sylvianelabeauteadomicile](https://www.facebook.com/sylvianelabeauteadomicile)
 Déplacement 45 km autour de Bretoncelles sous certaines conditions / Atridom - 444 542 575



PAYSAGES JULIEN & LEGAULT



Qualification : P110

- créations
- entretien
- clôtures
- élagage
- espaces verts

<p>Agence de l'Orne Boisard BP 27 61110 BELLOU SUR HUISNE Tél. : 02 33 73 48 54</p>	<p>Agence de l'Eure et Loir 52 Avenue du Thymerais BP 51 28240 LA LOUPE Tél. : 02 37 81 05 38</p>	<p>Agence de la Sarthe 1 Rue du Bois du Frou ZA Maine Eco Park - BP 11 72170 MARESCHE Tel. : 02 43 33 93 49</p>
--	--	--



Chauffage toutes énergies
 Plomberie - Sanitaire
 Electricité
 Climatisation - Ventilation
 Dépannages - Services Après vente
 Installations Solaires (Agrément Qualisol)
 Alarme
 Portail Electrique
 Domotique

11 ter rue Lucien David 61110 Bretoncelles - Tél : 02 37 37 21 86 Port. : 06 19 60 51 81
 Web : <http://www.tireau-pitel.com>

LE CRÉDIT AGRICOLE NORMANDIE
VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS.

RÉMALARD

28, place du Général de Gaulle
 61110 Rémalard
 Tél : 02 33 81 54 18

BRETONCELLES

21, place du Général de Gaulle
 61110 Bretoncelles
 Tél: 02 33 81 57 83



CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 15 Esplanade Brillaut-de-Laugardière, CS 25014, 14050 CAEN CEDEX 4, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Caen sous le numéro 479 834 930. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07 022 868.



Garde d'animaux
Visites à domicile

n Compagnie de Sophie
Sophie Tanforti : 06 29 30 04 64
encompagniedesophie@orange.fr
 N° Siret : 533 457 800 00019

AMBULANCES MALNUIT s.a.s

32 Véhicules et 41 Années d'Expérience à votre service !

TAXI - AMBULANCES - V.S.L.

POUR TOUS TRANSPORTS :

Transports Urgents,
Liaison SAMU,
Médecins Traitants



N° d'agrément : 61/02

TAXI :

Aéroports,
Gares, etc.

46 personnes à votre service pour une prise en charge toujours plus humaine et de qualité

Contactez-nous pour tous renseignements - 61110 RÉMALARD - Tél. 02 33 83 56 56

G^M SARL CHALLIER

13, rue Lucien David
61110 BRETONCELLES

Salle de Bains - Chauffage toutes énergies
Plomberie Sanitaire - Electricité - Climatisation - Ventilation
Energies Renouvelables - Service Après-vente

Tél : 02 37 37 21 62 - Fax : 02 37 37 27 15

GARAGE GESLAIN

EXPERT

AD



Réparation toutes marques
Mécanique - Dépannage
Tôlerie - Peinture

Vente Neuf et Occasion - Reprises
Location - Vente et réparation
Matériels Espaces Verts

Tél : 02 37 37 20 16

1, rue Ernest Sagot - 61110 BRETONCELLES
Fax : 02 37 37 27 37

ENTREPRISE DE TERRASSEMENTS

FOSSES SEPTIQUES, DRAINAGE, TERRASSEMENTS EN TOUS GENRES.



MARCHAND JEAN-LOUIS

Le Clos des Brissetières
61110 Bretoncelles
TEL : 02 37 37 26 66



Contrôle Technique Automobile

CONTRÔLE TECHNIQUE BRETONCELLOIS

Route de l'Aigle
ZA La Croix des Chênes
61110 BRETONCELLES

VÉHICULES

- tourisme
- utilitaires
- camping-cars
- anciens
- GPL
- équipement 4X4
(rotation inversée tous types de transmission)

Sébastien PIGEON

Gérant contrôleur

Tél. 02 37 37 24 20

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI

8h30-12h30/14h-18h30

Prise de rendez-vous par courriel :
06108@securitest.org

Entreprise indépendante affiliée au réseau Securitest
Membre du groupe SGS
RCS Alençon 502 966 211

SECURITEST 
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE